

*Préambule : document rédigé dans le cadre de la participation de L214 à la commission d'enquête nationale sur la souveraineté alimentaire. Il contient de nombreuses informations sourcées étayant l'idée de la nécessaire réduction de la consommation de produits issus des animaux.*

# La fragilité alimentaire de la France

## Ou les raisons de la perte de notre souveraineté alimentaire

Brève présentation de L214 et de ses objectifs	2
La souveraineté alimentaire	3
<b>1. Un modèle alimentaire qui excède nos capacités de production agricole</b>	<b>4</b>
Une très forte consommation de produits d'origine animale	4
Les surfaces agricoles nécessaires pour produire notre alimentation dépendent de ce que nous mettons dans nos assiettes	5
Vider les océans pour remplir nos assiettes ?	6
La France dépendante des importations	7
Importations - exemple du soja : dépendance et déforestation	7
Importations d'engrais	7
Importations massives de viandes, poissons, fruits et légumes	8
Un modèle alimentaire qui surexploite nos ressources en eau	9
<b>2. Les impacts d'un modèle agricole et alimentaire sur les animaux, l'environnement, nos ressources et notre santé</b>	<b>10</b>
Impact sur les animaux	11
Impact sur l'environnement	11
Émissions de GES (gaz à effet de serre)	11
L'illusion des prairies qui stockent du carbone	12
Pollution des eaux : nitrates, algues vertes, nappes phréatiques inexploitable	14
Erosion des sols	14
Impact sur la santé	14
Particules fines : le cas de l'ammoniac NH3	14
Antibiorésistance et zoonoses	15
<b>3. Un manque de robustesse face à des phénomènes météorologiques extrêmes amenés à se multiplier et s'amplifier</b>	<b>16</b>
<b>4. La vulnérabilité d'un modèle agricole face au libre-échange sans mesures miroir... ou pas</b>	<b>17</b>
Des industriels qui jouent sur tous les tableaux	18
<b>5. Des professions plongées dans la détresse</b>	<b>19</b>
Les éleveurs	19
Les ouvriers d'abattoir	22
<b>6. L'inaction coûte plus cher que l'action</b>	<b>23</b>
<b>7. Un consensus scientifique autour de la végétalisation de notre alimentation</b>	<b>24</b>
De nombreux scénarios de prospectives	25
CNRS : réduire de 50 % la consommation de viande en Europe	25
IDDRI : « Dix ans pour l'agroécologie »	25

Shift Project : diviser par 3 la production de viande	26
Solagro : comparaison de 16 scénarios	26
ADEME : 4 scénarios de - 10 % à - 67 %	27
Comparaison des scénarios pour la France	27
Du côté des institutions	28
Commission européenne sur la sécurité alimentaire	28
Commission AGRI du Parlement européen	28
Mission d'information du Sénat	28
Des perspectives mondiales	29
<b>8. Un environnement alimentaire français qui entrave la liberté de choix</b>	<b>30</b>
<b>9. Nos propositions : favoriser une réorientation de la consommation, de la production et par conséquent de l'emploi</b>	<b>31</b>
L'environnement physique	32
Exemples d'actions / d'objectifs environnement alimentaire :	33
Exemples d'actions / d'objectifs environnement agricole :	33
L'environnement socio-culturel	34
L'environnement économique	35
L'environnement cognitif	37
Un exemple de transformation concret, celui de la filière œuf	37
<b>Conclusion</b>	<b>38</b>

***Nous remercions la Commission d'enquête visant à établir les raisons de la perte de souveraineté alimentaire de la France de nous inviter à nous exprimer sur son sujet qui comporte de nombreux liens avec l'objet de l'association.***

## **Brève présentation de L214 et de ses objectifs**

L214 est une association<sup>1</sup> de défense des animaux, reconnus comme êtres sensibles dans le droit français depuis 1976 ([article L214-1 du code rural](#)). Elle concentre ses actions – toujours pacifiques – autour de ceux utilisés comme ressources alimentaires (production de viande, lait, œufs et poisson). Sur la base de ses enquêtes filmées, de l'étude de la littérature scientifique et professionnelle, de ses rencontres sur le terrain, L214 amène dans le débat public ce que vivent les animaux lors des phases d'élevage, de transport, d'abattage ou de pêche. L'écart entre une société soucieuse des animaux et ses pratiques d'une violence inouïe est saisissant.

Comme Pythagore, Victor Hugo, Léonard de Vinci, Marguerite Yourcenar et bien d'autres, L214 défend la pleine reconnaissance de la sensibilité et de la conscience<sup>2</sup> des animaux, ce qui implique de prendre en considération leur intérêt à ne pas souffrir et à avoir la meilleure vie possible.

<sup>1</sup> L214 est une association d'intérêt général à but non lucratif fondée en 2008, aujourd'hui forte de plus de 50 000 membres, de 2 500 bénévoles et d'une centaine de salariés. Ses actions et son indépendance reposent sur la générosité de ses membres, essentiellement des particuliers, qui représentent 80% de ses ressources. Ses comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes, et [accessibles en ligne](#).

<sup>2</sup> « [The New York Declaration on Animal Consciousness](#) », *New York University*, 19 avril 2024.

Ce projet de société implique l'arrêt des abattoirs et des activités d'élevage et de pêche qui visent à produire viande, lait, œufs et poissons – produits dont les êtres humains n'ont pas besoin pour se nourrir, pour être en bonne santé<sup>3</sup>, pour bien manger et vivre des moments conviviaux ou même être étoilé Michelin<sup>4</sup>. Cette vision ouvre la perspective d'une société qui cohabite, coopère en bonne intelligence avec les animaux<sup>5</sup>.

Consciente de l'énorme changement de mentalité, de pratiques agricoles et alimentaires, d'habitudes qu'un tel objectif demande, L214 propose des objectifs, consensuels et atteignables à moyen terme, qui permettent déjà de faire reculer les pratiques les plus préjudiciables - notamment l'élevage intensif - et de diminuer le nombre d'animaux tués.

Elle propose de diviser par 2 le nombre d'animaux élevés et tués ou pêchés pour la consommation alimentaire française d'ici 2030. Cette proposition rejoint de nombreuses recommandations d'instances scientifiques qui font autorité dans leur domaine ([CNRS](#), [INRAe](#), [Solagro](#), [IDDRI](#), [France Stratégies](#), [Ademe](#), [Cour des comptes](#), [Conseil national de la transition écologique](#), [GIEC](#), [Haut conseil pour le climat](#), [Eat Lancet](#) etc.).

Cet objectif de L214, s'il est en premier lieu motivé par la question animale, permet en outre de répondre à des enjeux de sécurité alimentaire – et environnementaux, sociaux, de santé publique, de solidarité etc.. La question des raisons de la perte de souveraineté alimentaire posée par la Commission est en effet – entre autres – liée à la production et à la consommation française gargantuesque de viande, de produits laitiers, de poisson et autres animaux aquatiques.

Nous développerons au long de ces pages ce que nous identifions comme raisons de ces fragilités et des leviers à activer, avec de nombreux co-bénéfices à la clé en nous appuyant sur les études et rapports disponibles. Ce document et nos propos ne seront pas exhaustifs et des experts scientifiques seraient plus à même d'apporter un éclairage à la Commission sur chacun des sujets soulevés.

## La souveraineté alimentaire

Comme vous l'avez exploré lors [d'auditions précédentes](#) et dans le [rapport d'information déposé par la commission des affaires européennes sur la souveraineté alimentaire européenne](#) auquel plusieurs d'entre vous ont participé, la définition de la souveraineté alimentaire n'est pas la même pour tout le monde.

Nous nous placerons dans le cadre de la définition retenue lors de la mission d'information, c'est à dire celle de la Via Campesina dans les années 90 : « *La souveraineté alimentaire est le droit de chaque pays de maintenir et de développer sa propre capacité de produire son alimentation de base, en respectant la diversité culturelle et agricole. Nous avons le droit de produire notre propre alimentation sur notre propre territoire. La souveraineté alimentaire est une **condition préalable d'une véritable sécurité alimentaire.*** »

Il s'agit de produire l'alimentation d'aujourd'hui sans nuire à celle de demain, de pouvoir continuer de produire même quand les relations entre pays se dégradent, quand les

---

<sup>3</sup> Voir les [positions médicales et scientifiques concernant l'alimentation végétalienne](#).

<sup>4</sup> [Rencontre avec Claire Vallée, cheffe du premier restaurant végétal étoilé](#), Guide Michelin, 2022.

<sup>5</sup> Voir par exemple la projection proposée par Sue Donaldson et Will Kymlicka dans [Zoopolis, Une théorie politique des droits des animaux](#), 2011 (publié en France par Alma éditeur en 2016).

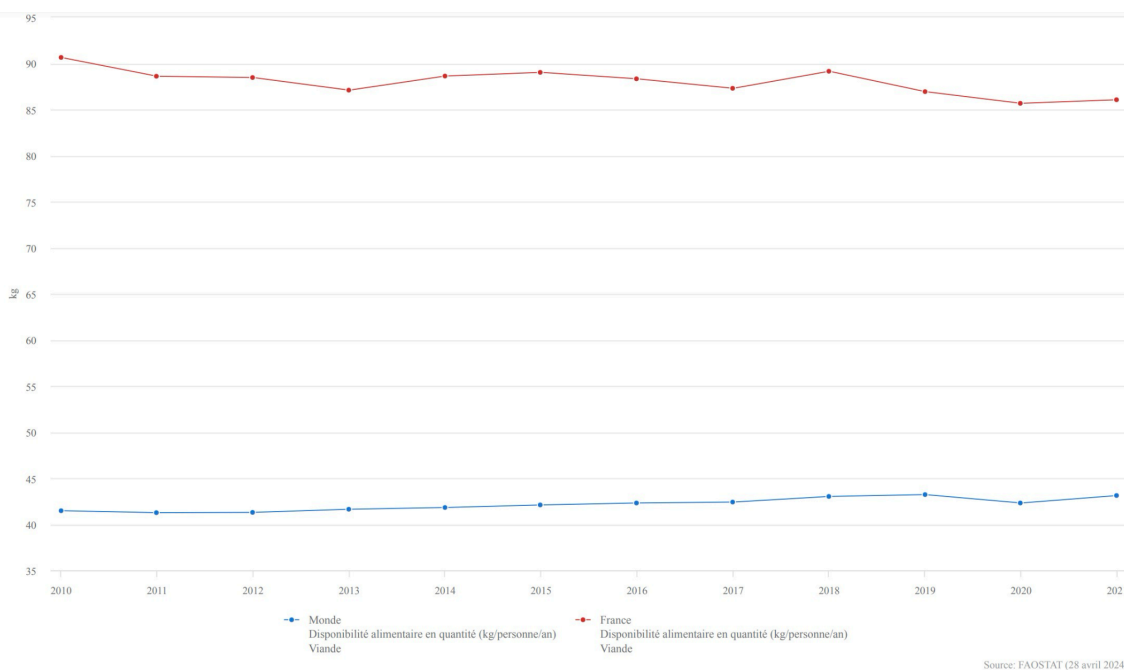
chaînes d'approvisionnement sont compromises ou quand les phénomènes météorologiques, conséquences du réchauffement climatique, impactent les rendements.

C'est une question pour la France mais plus largement pour l'Europe, pour le monde : l'enjeu est de produire suffisamment de nourriture pour une population croissante. Avec une alimentation plus végétale, on peut allier une production sobre sur l'utilisation de terres, d'eau et d'intrants tout en ayant une nourriture saine, durable, diversifiée et gourmande. [Les enjeux de lutte contre le gaspillage alimentaire, la nourriture utilisée comme arme géostratégique ne seront pas développés ici]

# 1. Un modèle alimentaire qui excède nos capacités de production agricole

## Une très forte consommation de produits d'origine animale

En 2022, la consommation moyenne de viande en France s'établit à 85,2 kg par an et par personne [Agreste, 2023], soit environ deux fois plus que dans les années 50 et deux fois plus que la consommation moyenne mondiale actuelle, estimée à environ 40 kg par an et par personne [FAO Stat, comparaison de la disponibilité alimentaire de viande entre la France et le Monde en kg/pers/an].



Si la tendance était à la baisse, l'année 2022 marque le retour de la [croissance de la consommation de viande](#).

- La consommation de viande peu transformée baisse<sup>6</sup> : - 5 % (entre 2009 et 2018).

<sup>6</sup> Sauf mention contraire, source : [Réduction de la consommation de viande : des politiques publiques bien loin des objectifs de durabilité](#), I4CE, février 2023.

- La consommation de viande d'oiseaux (volailles) augmente : « *La croissance de la consommation de poulet par habitant est très dynamique avec une croissance moyenne annuelle de 3,6 % sur 10 ans*<sup>7</sup>. »
- La consommation de viande a augmenté au restaurant : + 5 % de viande (entre 2009 et 2018) alors que la part de repas pris au restaurant est stable (15 % des repas pris).
- La consommation de viande passe davantage par les viandes cachées (nuggets, cordons bleus, pizzas, plats préparés, sandwichs, restauration rapide, etc) : + 9 % de viande (entre 2009 et 2018).

La consommation de lait liquide a chuté de 40 % en 20 ans (entre 2001 et 2021). La baisse est moins importante pour les autres produits laitiers.

Notre consommation moyenne de protéines excède les recommandations nutritionnelles de 30 % et les besoins de 50 % ([Duru, M et al, 2022](#), [PNNS4](#), [Eat lancet, INRAe](#)). Les plafonds recommandés de consommation de viande sont même régulièrement dépassés, surtout pour la viande rouge et la charcuterie (63% des adultes dépassent la limite de 150 g de charcuterie par semaine ([Santé publique france](#))).

Ces très forts niveaux de consommation nous conduisent à élever et à abattre plus d'un milliard d'animaux terrestres chaque année [[Agreste, 2023](#)].

Ce milliard d'animaux est nourri pendant des semaines ou des mois en fonction de l'espèce, et une superficie agricole considérable est consacrée à la production de leur nourriture.

## **Les surfaces agricoles nécessaires pour produire notre alimentation dépendent de ce que nous mettons dans nos assiettes**

Une [étude de la FAO](#) indique que les animaux sont de piètres convertisseurs d'énergie en alimentation humaine. Dans les pays occidentaux, la quantité de protéines végétales données en alimentation animale pour obtenir un kilo de protéines animales n'est pas avantageuse : il faut en moyenne 7 kg pour les bovins, 6 kg pour les poulets et les cochons, et 3 kg pour les œufs. Si l'on ne prend en compte que les aliments comestibles pour les humains et les tourteaux de soja, ce ratio baisse mais reste largement défavorable : il est de 5 pour les poulets, 4,4 pour les cochons et 2,8 pour les œufs. Seuls les bovins voient leur ratio baisser aux alentours de 1 s'ils sont nourris avec de l'herbe (pâturages) et du fourrage. La totalité du fourrage et une partie des pâturages restent un usage de surface agricole qui pourrait servir à cultiver des aliments pour humains directement à leur place, comme le soutient l'INRAe<sup>8</sup>.

La comparaison entre la surface nécessaire pour produire des alimentations différentes (plus ou moins végétales ou carnées) est frappante : la surface agricole nécessaire pour nourrir une personne en 100% végétal est de 1 300 m<sup>2</sup> contre 4 300 m<sup>2</sup> pour

<sup>7</sup> [Anvol, chiffres 2021](#).

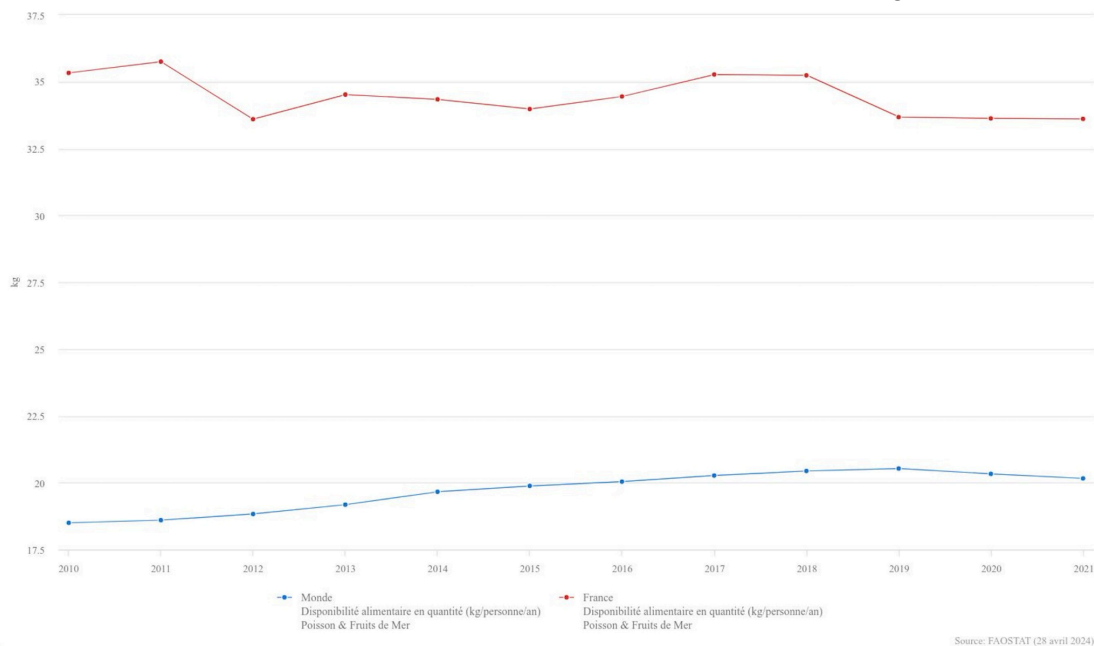
<sup>8</sup> Laisse, S., Baumont, R., Dusart, L., Gaudré, D., Rouillé, B., Benoit, M., ... Peyraud, J.-L. (2019). [L'efficacité nette de conversion des aliments par les animaux d'élevage : une nouvelle approche pour évaluer la contribution de l'élevage à l'alimentation humaine](#). *INRAe Productions Animales*, 31(3), 269–288. <https://doi.org/10.20870/productions-animales.2018.31.3.2355>

l'alimentation française moyenne (107 g de viande par jour) et 6 000 m<sup>2</sup> pour une alimentation forte en viande (170 g par jour). Autrement dit, il faut 3,3 à 4,5 fois plus de surfaces agricoles pour une alimentation carnée standard que pour une alimentation végétalienne<sup>9</sup>. Par exemple, la moitié des céréales en France sont destinées à l'alimentation animale. Si on peut avoir recours à l'herbe et au fourrage pour les bovins, les volailles et les cochons sont nourris en partie avec du grain, notamment du maïs.

En France, la SAU (surface agricole utilisée) est de 26,8 millions d'hectares<sup>10</sup> pour 68 millions d'habitants<sup>11</sup> soit une surface de 3940 m<sup>2</sup> par habitant sachant que cette surface agricole est destinée à l'ensemble des usages (alimentation, énergie (biocarburants), matériaux etc.).

## Vider les océans pour remplir nos assiettes ?

Il en va de même pour les poissons, crustacés et coquillages. En France, nous sommes au double de la consommation mondiale ([FAO Stat](#), comparaison de la disponibilité alimentaire de poissons et fruits de mer entre la France et le Monde en kg/pers/an).



La France est « le 5<sup>e</sup> consommateur de produits aquatiques en Europe avec 33 kg/an/hab (FAOSTAT) dont 24 kg provenant de la pêche et 9 kg de l'aquaculture, alors que la moyenne mondiale est de l'ordre de 20 kg/an/habitant avec 10 kg provenant de la pêche. Quant à la production, elle est d'à peine 8 kg/an/habitant pour la pêche et 2 kg/an/habitant pour l'aquaculture. En d'autres termes, nous consommons beaucoup plus que ce que nous produisons dans l'hexagone, et beaucoup plus que la ration d'un terrien moyen. » [[Solagro](#)]

<sup>9</sup> Ademe, « [Alimentation : quelle empreinte sur nos sols ?](#) », actualités de l'Agence de la transition écologique, Février 2021

<sup>10</sup> [Chiffre INSEE 2019](#).

<sup>11</sup> [Chiffre INSEE 2024](#).

Au niveau mondial, le nombre de poissons pêchés est évalué entre 1100 et 2200 milliards chaque année<sup>12</sup>. Un peu plus de la moitié est consacrée à la production d'huiles et de farines pour l'alimentation des poissons et crustacés dans les élevages aquacoles qui produisent plus de 120 milliards de poissons en moyenne par an<sup>13</sup>.

La quantité et le rythme d'animaux pêchés ainsi que les techniques de pêche vident les océans de leurs habitants et abîment durablement les fonds marins.

Au-delà du sort des vies marines, on peut rappeler que l'océan absorbe 30 % des émissions de CO<sub>2</sub> dues aux activités humaines<sup>14</sup> : il vaudrait mieux le préserver.

## La France dépendante des importations

Concernant ses pratiques agricoles, en particulier celles destinées directement ou indirectement à la consommation humaine, la France importe massivement que ce soit des protéines végétales (alimentation animale), les intrants (énergie et engrais) et les produits finis (viandes ou produits transformés mais aussi fruits et légumes et produits de la mer). Ces importations la rendent dépendantes d'autres pays.

À l'échelle de l'UE également, nous ne produisons que 25 à 30% des protéines végétales destinées à l'alimentation animale<sup>15</sup>.

Etre dépendant, c'est être en situation d'insécurité alimentaire, c'est soumettre notre sécurité alimentaire à des enjeux géostratégiques, comme nous en avons fait l'expérience notamment avec l'épidémie de Covid-19, révélant des pans de dépendance de la France.

Comme l'a dit Mme Catherine Laroche-Dupraz, professeure au département Économie, gestion, société de l'institut Agro Rennes-Angers [lors de son audition](#) devant votre Commission : « **si l'objectif prioritaire est de réduire la dépendance aux importations, le seul levier efficace envisageable est de réduire la production et la consommation de produits animaux en France.** »

## Importations - exemple du soja : dépendance et déforestation

Le [rapport d'information déposé par la commission des affaires européennes sur la souveraineté alimentaire européenne](#), souligne que la France recourt massivement aux importations pour l'alimentation des animaux d'élevage : elle a importé en moyenne 3,6 millions de tonnes de soja par an sur la période 2012-2021 (soit 54 kg par habitant) ce qui contribue à la déforestation de la forêt amazonienne<sup>16</sup>.

## Importations d'engrais

La France importe plus de 80 % des engrais qu'elle utilise<sup>17</sup>.

---

<sup>12</sup> Mood, A. and Brooke, P. (2024) « [Estimating global numbers of fishes caught from the wild annually from 2000 to 2019](#) », Animal Welfare, 33, p. e6.

<sup>13</sup> Mood, A. et al. (2023) « [Estimating global numbers of farmed fishes killed for food annually from 1990 to 2019](#) », Animal Welfare, 32, p. e12.

<sup>14</sup> « [Françoise Gaill. La voix de l'océan](#) », CNRS Le Journal, 2023.

<sup>15</sup> Goulart, H. M. D., et al., 2023, '[Increase of Simultaneous Soybean Failures Due To Climate Change](#)', Earth's Future 11(4), p. e2022EF003106 (DOI:10.1029/2022EF003106)

<sup>16</sup> 82% de ce soja est importé sous forme de tourteaux de soja. Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, [Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée](#),

<sup>17</sup> Rapport du gouvernement, [Evaluation de la souveraineté agricole et alimentaire de la France, mars 2024](#)

« Notre problème géostratégique se situe là où nous dépendons d'éléments essentiels pour notre production. Il s'agit notamment de l'élevage, qui dépend énormément du soja, et surtout des engrais, qui constituent notre vraie faiblesse. Pour la potasse par exemple, nous dépendons de la Russie et de la Biélorussie. Or, nous ne pouvons pas produire sans potasse. Le phosphore est également un engrais indispensable et nous l'importons principalement du Maroc et de l'Algérie. Les engrais azotés deviennent également problématiques parce qu'ils nécessitent du gaz et qu'en plus, nous importons de plus en plus d'urée d'Arabie saoudite ou du Vietnam. » soulignait Jean-Christophe Bureau, professeur d'économie à l'université de Paris-Saclay [lors de son audition devant votre Commission](#).

« Depuis 15 ans, la dépendance aux importations d'engrais azotés de pays tiers a plus que doublé avec la disparition de plusieurs usines en France et en Europe. Ainsi, les importations d'engrais françaises ont doublé en valeur en vingt ans, passant de 1 milliard d'euros à plus de 2,4 milliards d'euros. » note le Sénat<sup>18</sup>.

## Importations massives de viandes, poissons, fruits et légumes

La France importe 20 % de ses produits alimentaires, selon le [rapport de janvier 2024 du Haut conseil pour le climat](#).

Sud Ouest<sup>19</sup> note que les fruits et légumes ainsi que les poissons et crustacés sont les produits les plus importés en France. Au total, près de 71 % des fruits consommés sont d'origine étrangère (en particulier produits exotiques et tropicaux non cultivés sur le territoire métropolitain) et 28 % pour les légumes.

En outre, « environ 4 poissons d'élevage consommés en France sur 5 sont directement importés, ajoute le Comité interprofessionnel des produits de l'aquaculture. »

« Même constat pour la viande ovine et le poulet qui proviennent généralement de Pologne, Ukraine ou du Brésil. Au total, respectivement 53 % et 42 % de ces produits sont issus d'un pays étranger, selon un rapport de FranceAgriMer. Pour le porc, un quart de la consommation est importé. Une production qui provient majoritairement d'Espagne et d'Allemagne.

Pour la viande bovine, c'est un cinquième de la consommation des Français qui est importée. La viande de bœuf vendue dans la grande distribution est à 93 % d'origine française, note le Haut-commissariat au Plan, là où elle est plutôt d'origine étrangère dans le domaine de la restauration. Enfin, les produits laitiers sont aussi très touchés par l'importation. À titre d'exemple, 40 % du beurre et 36 % du fromage ont une origine étrangère. »

« En 2023, les volumes de volailles importées sont en hausse de 3,2%. Au cours de cette année, 44% des volailles consommées en France ont été importées et, en ce qui concerne le poulet, ce sont 50% des volumes consommés qui ont été importés<sup>20</sup>. »

---

<sup>18</sup> Sénat, Rapport d'information, [Cinq plans pour reconstruire la souveraineté économique](#), juillet 2022.

<sup>19</sup> « [Fruits, légumes, viandes... Quelle est la part des produits agricoles importés en France ?](#) », Sud Ouest, 2 février 2024.

<sup>20</sup> Marie Cadoux, [Agriculture : face à la flambée des importations, la volaille française en appelle au soutien collectif](#), 20 février 2024.



## Un modèle alimentaire qui surexploite nos ressources en eau

Les activités humaines dépendent des milieux aquatiques (rivières, lacs, océans, milieux humides etc.). L'eau y est prélevée pour de nombreux usages (domestiques ou industriels), avant d'être rejetée en partie dans la nature.

La production de nourriture utilise de l'eau, en quantité variable en fonction des alimentations. Il faut en moyenne **5 fois moins d'eau** pour produire 1 kg de protéines végétales que pour 1 kg de protéines animales<sup>21</sup>.

France Stratégie a publié une note sur l'agriculture sur les usages de l'eau à l'horizon 2050<sup>22</sup>: « *Compte tenu des évolutions climatiques et de leurs conséquences, anticiper l'évolution des ressources en eau, tout en repensant les besoins et usages qui y sont liés, deviennent une priorité de premier plan.*

*Le scénario 2 "Coopérations territoriales" (ADEME), qui prône une voie durable combinant sobriété et efficacité, offre une source d'inspiration pour la transformation de la société et des politiques publiques. »*

Ce scénario invite à :

- une baisse de moitié de la consommation de viande des Français ;
- une baisse des surfaces irriguées pour le maïs (- 53 %) et des cultures fourragères destinées aux animaux (- 41 %) ;
- une hausse pour le maraîchage et l'arboriculture ;
- une multiplication au moins par 3 des surfaces de fèves et légumes secs.

Résultat, les besoins en eau pour l'irrigation pourraient diminuer d'environ 15 % d'ici à 2050.

---

<sup>21</sup> Selon les données d'[Agribalyse](#), 2023

<sup>22</sup> France Stratégie, Scénario 2050 des besoins en eau à l'échelle hexagonale.

## Une agriculture plus végétale et plus diversifiée

- Un changement sociétal profond...
- **Transition de nos régimes alimentaires** : végétalisation de nos assiettes, consommation de proximité et de saison, moins de gaspillage alimentaire
- Relocalisation du maraîchage et de l'arboriculture

...qui implique :

- Diversification des cultures
- Diminution de l'irrigation pour le maïs/augmentation de l'irrigation pour le maraîchage et l'arboriculture

Irrigation sur  
**+ 200 000 ha**  
(par rapport à 2020)

- L'essor des pratiques agroécologiques et le recours aux semences paysannes

Des pratiques qui se développent sur **50% des surfaces agricoles**, favorisant l'infiltration de l'eau dans les sols et l'augmentation du volume d'eau stocké dans les sols

Consommation  
de viande :  
**-50%**

## 2. Les impacts d'un modèle agricole et alimentaire sur les animaux, l'environnement, nos ressources et notre santé

Nous venons de voir que le nombre d'animaux élevés en France et le volume de produits d'origine animale que nous consommons nous mettent, de fait, dans une situation de fragilité et de dépendance aux importations. Mais la souveraineté alimentaire ne se cantonne pas à la seule considération des flux de marchandises importées : elle inclut une notion de préservation de sa capacité de production propre. En effet, si nos pratiques présentes dégradent nos capacités à produire dans le futur, alors nos pratiques dégradent notre souveraineté alimentaire en faisant le lit de dépendances et de fragilités nouvelles en nature ou en ampleur.

Or, notre modèle actuel de production intensive entraîne une quantité d'impacts négatifs sur un certain nombre de domaines.

## Impact sur les animaux

Pour produire autant d'animaux, le modèle français a un recours massif à l'élevage intensif : 8 animaux terrestres abattus sur 10 proviennent aujourd'hui d'élevages intensifs<sup>23</sup>. Ce modèle de production ignore à la fois les recommandations scientifiques (notamment les récents avis de l'EFSA), la qualité d'êtres sensibles et conscients partagée par les mammifères et les oiseaux qui fait consensus chez les scientifiques<sup>24</sup>, et l'opinion publique qui rejette massivement ce modèle, et ce quelles que soient les affinités politiques des personnes interrogées<sup>25</sup>.

En effet, l'adhésion à l'interdiction de l'élevage intensif rassemble plus de 80% d'opinion favorable. Dans les résultats détaillés comme en 2022 dans ce [sondage IFOP à l'initiative de la Fondation Brigitte Bardot](#), on peut noter que 85 % des Français se prononcent contre – ce qui correspond à l'opinion des sympathisants de la majorité présidentielle. Les personnes habitant en communes rurales cumulent 86 % des opinions favorables, celles sympathisantes de droite 82 %, de droite radicale 89 %. A gauche, c'est aussi 88 % d'opinion favorable.

[Des scientifiques de l'INRAe et du CNRS](#)<sup>26</sup> s'accordent pour dire que vouloir améliorer les élevages intensifs est impossible : « *Après toutes ces années où nous avons travaillé avec l'injonction d'améliorer le bien-être animal, nous faisons le bilan des retombées de nos travaux : certains systèmes n'ont pas été améliorés, et pour cause, ils ne sont pas améliorables.*

*Ces systèmes d'élevage, quels sont-ils ? Nous les appellerons intensifs car ils visent une productivité maximale par unité de surface. On n'y parle pas d'animaux par m<sup>2</sup>, mais du nombre de kg en m<sup>2</sup>. Les densités élevées et une production intense pendant une période de vie raccourcie à l'extrême sont des éléments caractéristiques de ces élevages.*

***D'autres disciplines scientifiques ont déjà critiqué ces systèmes intensifs. Ici, nous présentons des arguments centrés sur l'expérience vécue par les animaux. »***

## Impact sur l'environnement

Détériorer l'environnement, c'est diminuer les capacités à produire de la nourriture et donc mettre en péril notre sécurité alimentaire. Il est donc impératif de se tourner vers une agriculture qui préserve les ressources et nos capacités à continuer à produire à l'avenir. Or, l'impact de l'élevage sur notre environnement est considérable.

## Émissions de GES (gaz à effet de serre)

Selon la FAO, **l'élevage dans son ensemble est responsable de 14.5% des émissions de GES**<sup>27</sup>, soit légèrement plus que les émissions directes du secteur des transports. Les ruminants, notamment les bovins, comme étant de grands émetteurs de

<sup>23</sup> [Sources rassemblées sur L214.com](#).

<sup>24</sup> « [The New York Declaration on Animal Consciousness](#) », New York University, 19 avril 2024.

<sup>25</sup> <https://www.politique-animaux.fr/opinion-publique?titre=&soustheme%5B%5D=124#content-content>

<sup>26</sup> Christine Leterrier, Geneviève Aubin-Houzelstein, Alain Boissy, Véronique Deiss, Valérie Fillon, Frédéric Lévy, Elodie Merlot (INRAE) et Odile Petit (CNRS), [Améliorer le bien-être des animaux d'élevage : est-ce toujours possible ?](#), juin 2022.

<sup>27</sup> FAO, [Livestock's long shadow](#), 2006.

méthane, un puissant GES, responsables selon ce même rapport de 8,8% des émissions à eux seuls.

Selon le [Rapport d'information déposé par la commission des affaires européennes sur la souveraineté alimentaire européenne](#) de mars 2024 : « *L'agriculture – hors activités de transformation – est relativement plus émettrice en France, où elle représente respectivement 21 % des émissions nationales de gaz à effet de serre, 1,4 % du PIB et moins de 3 % de l'emploi total. L'élevage, qui représente environ 36 % de valeur de la production agricole brute, contribue à lui seul à 70 % des émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole européen.*

*Les principales sources d'émissions agricoles de gaz à effet de serre, mesurées en équivalents CO<sub>2</sub>, dessinent autant de leviers d'atténuation :*

- *50 % des émissions agricoles sont dues à l'élevage, dont 38 points liés à la digestion des animaux d'élevage et 12 points liés au stockage des effluents. Il s'agit principalement du méthane (CH<sub>4</sub>). La filière bovine est particulièrement concernée, puisque 77 % des émissions de l'élevage sont issues des bovins laitiers et à viande. Les émissions dues à l'élevage sont globalement stables entre 2010 et 2018, seules la Grèce, la Croatie et la Lituanie enregistrant une trajectoire à la baisse significative.*
- *33 % des émissions agricoles sont produites par les nutriments du sol, appliqués via l'épandage d'engrais chimiques et d'effluents d'élevage ou obtenus par les déjections des animaux en pâturage. Il s'agit principalement du protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O). Les émissions imputables aux nutriments du sol ont augmenté de 5 % entre 2010 et 2018, en lien avec le recours accru aux engrais chimiques.*
- *14 % des émissions agricoles résultent de l'utilisation des terres, par exemple par l'assèchement des tourbières et leur exploitation à des fins agricoles. Il s'agit principalement du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Ces émissions, dites nettes, tiennent compte des absorptions dues aux terres cultivées et aux prairies, qui demeurent des puits de carbone permettant de séquestrer le CO<sub>2</sub>. Les émissions dues aux changements d'affectation des sols ont été stables entre 2010 et 2018.*
- *3 % des émissions résultent d'autres variables d'activité, telles que la consommation de carburant par les engins agricoles et le chauffage des bâtiments et des serres agricoles. »*

La production d'aliments d'origine animale génère 2 fois plus de gaz à effets de serre que la celle d'aliments d'origine végétales<sup>28</sup>. En France, Carbone 4 a évalué qu'une alimentation végétarienne émettait 6 fois moins de gaz à effet de serre qu'une alimentation locale<sup>29</sup>.

## L'illusion des prairies qui stockent du carbone

La question du stockage de carbone par les prairies destinées à l'élevage dépend de nombreux facteurs : conditions climatiques, composition des sols, ancienneté des prairies, intensité du pâturage... Selon les cas, les prairies peuvent stocker moins, autant, ou plus de carbone que les forêts. Ce stockage de carbone peut compenser en partie les émissions de l'élevage dues à la fermentation entérique et aux déjections des animaux. Par ailleurs,

<sup>28</sup> Nature Food, 2021. [Global greenhouse gas emissions from animal-based foods are twice those of plant-based foods](#)

<sup>29</sup> Carbone4, 2019. [Faire sa part ? Pouvoir et responsabilité des individus, des entreprises et de l'état face à l'urgence climatique.](#)

l'utilisation des prairies ne concerne que l'élevage des ruminants, souvent nourris avec des céréales et tourteaux en complément de l'herbe.

L'élevage peut avoir un impact environnemental moindre grâce aux prairies, mais il ne faut pas oublier que son rendement par hectare est très faible : on élève en moyenne 1,5 grand bovin de 600 kg par hectare. Sachant que la viande consommable représente environ 37 % du poids d'une vache, on aurait une productivité de 333 kg par hectare. À titre de comparaison, un hectare de culture en France produit 3 tonnes de soja, qui contient 50 % de protéines de plus que la viande de bœuf ([Anses Table Ciquel : soja - viande de boeuf](#)). Si l'utilisation des terres non arables en pâturage peut s'avérer avantageuse, il apparaît clairement que ce n'est pas une solution pour nourrir une population croissante.

Au cours des dix dernières années, les prairies dédiées à l'élevage ont été transformées partout dans le monde en source nette de gaz à effet de serre à cause des changements d'utilisation des terres mais aussi des chargements plus élevés, des animaux plus gros, et de nouvelles pratiques de fertilisation<sup>30</sup>. À l'échelle régionale, les prairies de la Bretagne, du Massif central, ou même du nord-est du pays sont considérées comme émettrices nettes de CO<sub>2</sub> sur la période 1981 à 2002. La tendance générale serait cependant à la baisse.

À l'étranger, la situation n'est pas plus réjouissante. En raison du changement climatique et de la déforestation (dont 65 % sont imputables à l'élevage bovin), une grande partie du bassin de l'Amazonie émet désormais du CO<sub>2</sub> au lieu d'en absorber. Localement, le réchauffement depuis l'ère pré-industrielle est de +3 °C<sup>31</sup> (Denning, 2021 et Gatti, 2021).

Ce constat rejoint les chiffres de l'IDELE sur le stockage des prairies en France :

- [pour un système herbe montagne](#) :
  - stockage : 1 862 kg eq CO<sub>2</sub>/ha SAU
  - émissions : 5 673 kg eq CO<sub>2</sub>/ha SAU
  - compensation : 33 %
- [système herbe de plaine](#) :
  - stockage : 1 061 kg eq CO<sub>2</sub>/ha SAU
  - émissions : 5 810 kg eq CO<sub>2</sub>/ha SAU
  - compensation : 18 %

---

<sup>30</sup> Chang, J., Ciais, P., Gasser, T. et al. [Climate warming from managed grasslands cancels the cooling effect of carbon sinks in sparsely grazed and natural grasslands](#). *Nat Commun* 12, 118 (2021). <https://doi.org/10.1038/s41467-020-20406-7>

<sup>31</sup> Denning, S., 2021. « [Southeast Amazonia is no longer a carbon sink](#) ». *Nature*, 595(7867), 354-355 et Gatti, L. V., Basso, L. S., Miller, J. B., Gloor, M., Domingues, L. G., Cassol, H. L., Tejada, G., Aragão, L. E., Nobre, C. & Peters, W., 2021. « [Amazonia as a carbon source linked to deforestation and climate change](#) ». *Nature*, 595(7867), 388-393.

## Pollution des eaux : nitrates, algues vertes, nappes phréatiques inexploitable

L'élevage, y compris la pisciculture, est la plus grande source de polluants de l'eau : principalement à travers les déchets animaux, les antibiotiques, les hormones, les produits chimiques des tanneries, les engrais et les pesticides utilisés pour les cultures fourragères<sup>32</sup>.

**L'eutrophisation, c'est-à-dire l'accumulation dans l'eau des nitrates, du phosphore et d'autres nutriments, est responsable de la prolifération des algues vertes et de la dégradation des récifs coralliens.** Cette eutrophisation cause la mort de nombreux animaux aquatiques. L'élevage y contribue de façon directe par les rejets de lisiers et indirecte par l'excès d'engrais apportés aux cultures de céréales destinées à nourrir le bétail.

La gestion des déjections animales dans les élevages intensifs provoque l'infiltration (lessivage) des nitrates et des agents pathogènes dans les nappes phréatiques, qui met souvent en péril les réserves d'eau potable. La France a d'ailleurs été mise en demeure et condamnée plusieurs fois sur son non-respect des directives européennes concernant la qualité de l'eau et sa préservation des pollutions<sup>33</sup>.

## Erosion des sols

La production massive de produits animaux augmente les besoins en cultures végétales, ce qui pousse à la course au rendement et à la surexploitation des sols (plus de labours, plus d'engrais, moins de jachères, moins de haies, etc.).

L'érosion des sols est une menace concrète aujourd'hui pour notre souveraineté alimentaire. **Elle conduit à la perte de terres productives.** Près de la moitié des terres arables de l'Union (110 millions d'hectares) sont vulnérables à un ou plusieurs facteurs d'érosion.

Ce point est développé dans le [Rapport d'information déposé par la commission des affaires européennes sur la souveraineté alimentaire européenne](#) de mars 2024.

Des terres agricoles victimes d'érosion sont moins productives.

## Impact sur la santé

### Particules fines : le cas de l'ammoniac NH<sub>3</sub>

La France est le premier pays émetteur d'ammoniac en Europe<sup>34</sup>. Ces émissions sont à 96 % d'origine agricole, dont 58 % proviennent directement des élevages (sans compter la fertilisation minérale des cultures notamment fourragères)<sup>35</sup>. En Bretagne, où la concentration des élevages est forte, 99 % des émissions sont d'origine agricole et la Bretagne représente 18 % des émissions françaises d'ammoniac<sup>36</sup>.

<sup>32</sup> FAO, [Livestock's long shadow](#), 2006.

<sup>33</sup> Eaux et rivières de Bretagne, [Le contentieux des nitrates d'origine agricole](#).

<sup>34</sup> European Environment Agency, [European Union emission inventory report 1990-2021](#), avril 2023.

<sup>35</sup> [Chiffres donnés par le ministère de l'Agriculture, 2021](#).

<sup>36</sup> Olivier MÉLENNEC, « [La pollution d'ammoniac au plus haut en Bretagne, comment réduire ces émissions d'origine agricole ?](#) », *Ouest France*, 1 avril 2024.

Or, l'ammoniac contribue largement aux pics de pollution aux particules fines. La pollution atmosphérique est identifiée par l'European Environment Agency (EEA) comme le risque de santé lié à l'environnement le plus élevé en Europe<sup>37</sup>.

## Antibiorésistance et zoonoses

L'utilisation d'antibiotiques dans les élevages fait courir un risque majeur de santé publique. Ces élevages intensifs, qui allient densités extrêmes, conditions sanitaires déplorables et grande proximité génétique parmi les milliers d'individus qui y sont enfermés, présentent des conditions idéales pour le développement de zoonoses et de résistances aux antibiotiques.

L'antibiorésistance est responsable de 25 000 morts par an dans l'Union européenne<sup>38</sup>. Si rien ne change, les maladies infectieuses d'origine bactérienne pourraient redevenir en 2050 l'une des premières causes de mortalité dans le monde, en provoquant jusqu'à 10 millions de morts par an<sup>39</sup>. D'après une étude de 2016<sup>40</sup>, d'ici 2050 dans le monde, l'antibiorésistance pourrait même tuer une personne toutes les 3 secondes.

Les zoonoses, outre un problème de santé publique, soulèvent un enjeu de souveraineté alimentaire vu la consommation actuelle : les épisodes de grippe aviaire ont tué ou fait abattre des millions d'oiseaux des élevages français. Le risque de passage aux humains ou de mutations qui permettent de passer d'humains à humains est source d'inquiétude pour les autorités sanitaires<sup>41</sup>.

L'ONU a appelé en février 2020<sup>42</sup> à prévenir les prochaines pandémies. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI) ont identifié dans un rapport « sept tendances à l'origine de l'émergence croissante de maladies zoonotiques, notamment une demande accrue de protéines animales ; une augmentation de l'agriculture intensive et non durable ; l'utilisation et l'exploitation accrues de la faune ; et la crise climatique. »

L'alerte n'est pas nouvelle. En 2007, [l'édito de l'American Journal of Public Health](#) était direct au sujet des épizooties : « *Par conséquent, il est étonnant que changer la façon dont les humains traitent les animaux – arrêter simplement de les manger ou, au moins, limiter strictement la quantité d'animaux qui sont mangés – ne soit absolument pas considéré comme une mesure de prévention d'intérêt.* »

---

<sup>37</sup> European Environment Agency, [Air pollution is the biggest environmental health risk in Europe](#)

<sup>38</sup> [European Commission - EU Action on Antimicrobial Resistance](#)

<sup>39</sup> Organisation mondiale de la santé, [Résistance aux antimicrobiens](#)

<sup>40</sup> [Tackling drug-resistant infections globally: Final report and recommendations](#), mai 2016

<sup>41</sup> [Avis du COVARS sur l'Évaluation des Risques de Situations Sanitaires Exceptionnelles majeures pour la santé humaine en France au cours des années 2025-2030](#), avril 2024

<sup>42</sup> ONU, [Prévenir de prochaines pandémies : les zoonoses et comment briser la chaîne de transmission](#), février 2020.

### 3. Un manque de robustesse face à des phénomènes météorologiques extrêmes amenés à se multiplier et s'amplifier

Nous l'avons vu, l'élevage et la pêche en France, soutenus par notre niveau de consommation de produits d'origine animale, sont des puissants facteurs de réchauffement climatique.

Le réchauffement climatique, à son tour, impacte la capacité productive de notre agriculture en favorisant les phénomènes météorologiques extrêmes : sécheresses, inondations, températures excessives ou précipitations excessives, gel après floraison<sup>43</sup>. Les exemples en France et en Europe s'accumulent : notons entre autres le recul significatif des céréales à paille en 2024, ainsi que des protéagineux, du fait d'une pluviométrie excessive<sup>44</sup>. La canicule de 2023 a engendré une perte de production de 20 à 30% en France et dans les pays voisins<sup>45</sup>.

Trois grandes catégories d'aléas liés au climat sont identifiées par L'Organisation de coopération et de développement économiques (OECD)<sup>46</sup> :

- **les phénomènes météorologiques extrêmes**, et notamment la fréquence et la gravité croissantes des canicules, des sécheresses, des précipitations extrêmes et des inondations ;
- **les phénomènes à manifestation lente**, y compris l'élévation du niveau de la mer, l'acidification des océans, le recul des glaciers, l'appauvrissement de la biodiversité et la désertification ;
- **les points de basculement**, tels que l'effondrement de la circulation méridienne océanique de retournement de l'Atlantique (AMOC) et le dépérissement de la forêt tropicale amazonienne.

Les rendements agricoles en sont et seront impactés. Nous devons éviter le gaspillage des ressources : produire de la viande au lieu de se nourrir directement en végétal – ou a minima bien plus végétal – en est un.

Des organismes soulignent aussi le coût économique croissant – pour ne pas dire exponentiel – de gestion des crises. L'i4CE<sup>47</sup> partage son constat :

---

<sup>43</sup> GIEC, [Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability](#), 2022.

<sup>44</sup> Agreste, [Infos rapides. Grandes cultures](#), avril 2024.

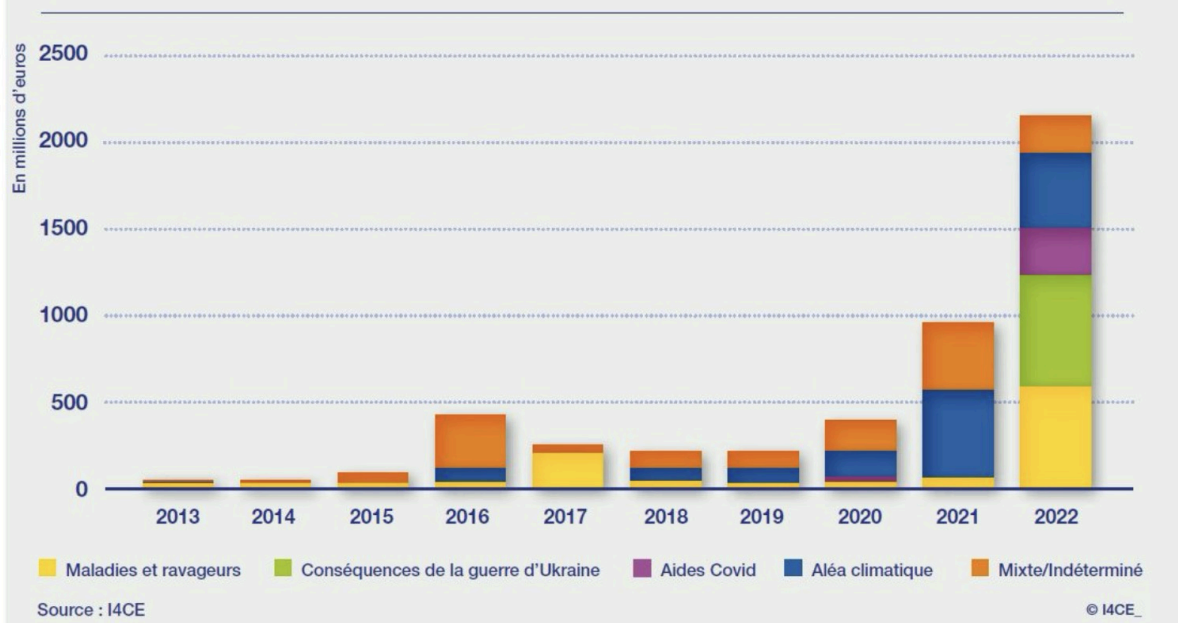
<sup>45</sup> Ciaï, P., Reichstein, M., Viovy, N. et al. [Europe-wide reduction in primary productivity caused by the heat and drought in 2003](#). Nature 437, 529–533 (2005). <https://doi.org/10.1038/nature03972>

<sup>46</sup> OECD, [Les impacts du changement climatique et leurs effets en cascade : conséquences en termes de pertes et de dommages](#).

<sup>47</sup> Thomas Bonvillain, Lucile Rogissar, Samuel Féret, [Estimation des dépenses publiques liées aux crises agricoles en France entre 2013 et 2022](#), 29 février 2024



**FIGURE 1 : UNE AUGMENTATION GÉNÉRALE DES DÉPENSES PUBLIQUES D'INDEMNISATION ET DE GESTION DE CRISE, PARTICULIÈREMENT EN 2021 ET 2022**



## 4. La vulnérabilité d'un modèle agricole face au libre-échange sans mesures miroir... ou pas

La concurrence internationale a également un impact sur notre souveraineté alimentaire : l'entrée sur le marché européen de produits à bas coûts venant de pays hors UE qui n'ont pas l'obligation de respecter les standards de production européen constitue une concurrence déloyale, notamment sociale et environnementale, qui participe à la crise agricole actuelle.

Lors de son audition<sup>48</sup>, Anne-Célia Disdier, professeure à l'École d'économie de Paris, directrice de recherche à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), a tempéré les difficultés économiques dues aux accords de libre-échange : « *La note du CEPII<sup>49</sup> relative au secteur du poulet relève que les importations françaises proviennent essentiellement des pays européens. Il n'est donc pas possible de dire que les accords commerciaux signés avec les pays tiers sont la principale raison de notre perte de compétitivité. Ensuite, il faudrait creuser les statistiques concernant l'origine initiale des produits.* »

<sup>48</sup> [Compte-rendu des auditions du 27 mars.](#)

<sup>49</sup> Pierre Cotterlaz, Charlotte Emlinger, Manon Madec, [Le poulet français bat de l'aile face à la concurrence internationale](#), CEPII, 20 mars 2024

## Des industriels qui jouent sur tous les tableaux

Des géants comme LDC jouent d'ailleurs sur tous les tableaux. Les importations de viande de poulets de Pologne... c'est en partie LDC. Des éleveurs témoignent dans *le Maine Libre*<sup>50</sup> : « **On ne se doutait pas que LDC importait ces volailles. Pas eux !** », lance un jeune éleveur. **Nous, nous faisons en sorte d'être dans les clous sans cesse, de produire à leurs conditions. Et là, nous nous sentons trahis.** »

LDC devient dans le même temps leader en Pologne via le rachat de l'entreprise polonaise Indykpol<sup>51</sup>.

On oppose souvent un modèle à la française, familial et les entreprises à l'étranger. Pourtant, nombre de géants de l'agro-industrie, en France comme à l'étranger sont des entreprises familiales. C'est par exemple le cas des n°1 français de la volaille et de la boucherie, LDC<sup>52</sup> et Bigard<sup>53</sup>, groupes familiaux et du géant ukrainien Myronivsky Hliboprodukt<sup>54</sup> (MHP).

Par ailleurs, de nombreux échanges concernent des habitudes culinaires différentes d'un pays à l'autre. Philippe Bizien, président d'Inaporc, l'a énoncé de façon très claire dans son audition devant votre commission<sup>55</sup> : « *C'est une viande particulière parce qu'on ne consomme pas tous les morceaux du porc – tout est bon dans le cochon mais pas forcément au même endroit dans le monde – et on a forcément besoin d'échanges commerciaux. On a à peu près 25 % du poids de la carcasse qui est exportée en Europe ou dans d'autres coins du monde et en particulier en Asie où ils sont assez friands de morceaux qu'ici on ne mange pas.* »

Restreindre, grâce à des mesures miroir (unilatérales, dans le cadre de la législation européenne) – et non des clauses miroir (bilatérales, dans les accords de libre-échange conclus par l'Union) –, l'accès au marché européen aux seuls produits qui respectent les normes européennes concernant l'élevage, le transport et l'abattage des animaux permettrait de mettre les producteurs sur un pied d'égalité. D'autres domaines devraient être concernés qu'il s'agisse de normes sanitaires, environnementales ou sociales.

Comme c'est rappelé dans le [Rapport d'information déposé par la commission des affaires européennes sur la souveraineté alimentaire européenne](#) de mars 2024 : « *L'Union recourt de longue date aux mesures miroirs dans le secteur agricole, par exemple en interdisant les hormones de croissance dans les produits animaux et en soumettant les produits animaux importés aux règles européennes relatives à l'abattage. L'interdiction de mise sur le marché européen de produits issus de la déforestation constitue une nouvelle étape en ce sens.* »

Les rapporteurs de cette mission d'information encouragent d'ailleurs l'Union européenne à tenir ses promesses en matière de condition animale : « *Le paquet législatif*

---

<sup>50</sup> Nicolas FERNAND, [« Poulets importés de Pologne : le mea culpa de LDC »](#), *Le Maine libre*, 2 février 2024.

<sup>51</sup> Angelina Hubner, [« Le roi de la volaille française devient leader en Pologne »](#), *Entreprendre*, 28 novembre 2023

<sup>52</sup> [Nous connaître](#), site web de LDC.

<sup>53</sup> [L'histoire d'une famille. la vision d'un Groupe](#), site web de Bigard

<sup>54</sup> Lucas Minisin, [« Les insatiables ambitions du roi du poulet ukrainien »](#), *Le Monde*, 15 février 2024

<sup>55</sup> [A 15min30 environ de la vidéo.](#)

*sur le bien-être animal, qui devait être dévoilé par la Commission européenne d’ici à la fin de l’année 2023, représente un premier test en la matière. Les rapporteurs regrettent que la Commission tarde à présenter l’ensemble des initiatives législatives annoncées et s’inquiètent que le programme de travail de la Commission pour l’année 2024 n’en fasse aucune mention. L’approche globale initialement envisagée, qui reposerait sur des textes couvrant les conditions d’élevage, de transport et d’abattage des animaux, ainsi que sur l’étiquetage des produits, doit être préservée. »*

À l’inverse, la France a aussi ses responsabilités à prendre concernant notamment l’exportation vers des pays tiers de poulets de chair, cochons et lait<sup>56</sup> qui déstabilisent les filières et l’économie locales et peuvent constituer des menaces pour la sécurité alimentaire de ces pays.

## 5. Des professions plongées dans la détresse

Les filières d’élevage représentent :

- 39% des exploitations agricoles<sup>57</sup> ;
- 32% du chiffre d’affaires du secteur agricole ;
- 23% des emplois salariés du milieu agroalimentaire<sup>58</sup>.

### Les éleveurs

La crise des agriculteurs a connu une forte médiatisation début 2024, mais elle dure depuis plus de 40 ans. Les facteurs sont multiples et connus : endettement, conditions de travail éreintantes, rémunération faible, contrats d’intégration injustes, pression économique très forte, vulnérabilité face aux aléas climatiques, aux cours des intrants, aux épisodes d’épizooties, etc. L’évolution des métiers de l’élevage, liée à l’intensification de la filière depuis les années 60 et 70, ont amené à une perte de sens progressive des travailleurs : dépossession de la maîtrise de son activité, dont les conditions sont dictées par les coopératives, les syndicats et les banques, et pression à toujours emprunter pour agrandir, intensifier, et courir après une chimère de compétitivité. Cette course à l’intensification de l’élevage a aussi été synonyme de destruction d’emplois : plus les exploitations sont grandes, moins elles sont créatrices d’emplois. Et elles continuent de croître. Elles posent aussi des difficultés de transmission, avec une attractivité en berne et une population d’éleveurs vieillissante.

Par ailleurs, lors des auditions, les représentants des filières, par exemple Philippe Bizien<sup>59</sup> de l’INAPORC, souligne qu’aujourd’hui il y a baisse de la production sans baisse de consommation de viande, ce qui favorise les importations. En effet, sans politique publique de réduction de la consommation de viande, ce sont les importations qui prennent la place.

---

<sup>56</sup> RAC, Oxfam, Greenpeace, [Les coulisses de l’élevage d’exportation bas de gamme - Analyse des filières lait, porc et poulet de chair](#), 2022.

<sup>57</sup> Est-ce que ce chiffre compte les céréaliers dont le débouché est l’élevage ? Est-ce qu’on pourrait faire un ratio nb éleveurs/nb animaux par silo oiseaux/cochons/ruminants ?

<sup>58</sup> Chiffres dans l’étude [Réduction de la consommation de viande : des politiques publiques bien loin des objectifs de durabilité](#), I4CE, février 2023.

<sup>59</sup> [A 1 h 35 min de la vidéo.](#)

Le saviez-vous ? Les fermes françaises sont en moyenne plus grandes (en surface) que leurs voisines (Allemagne, Espagne, Italie) ; on constate cependant des différences notables dans certaines filières (exploitations porcines nettement plus grandes en Espagne par exemple, certaines exploitations en grande culture significativement plus grandes en Allemagne)<sup>60</sup>.

Ce phénomène d'agrandissement et de concentration des exploitations est couplé à une destruction des emplois et s'observe sur un demi-siècle<sup>61</sup> :

	1970	2000	2020
Exploitations	1 587 639	698 535	416 436
Superficie agricole utilisée (ha)	29 904 735	27 996 883	26 880 583
Unités de travail annuel (UTA)	2 373 588	1 000 833	700 762

Source : Agreste, RA 2020

L'augmentation du nombre d'animaux a aussi suivi la croissance des exploitations. À titre d'exemple, la filière cunicole employait en 2006 une UTH (Unité de Travail Humain) pour suivre 550 cages mères, contre 200 dans les années 80<sup>62</sup>.

Il est intéressant de noter que c'est l'intensification des méthodes de production qui entraîne la diminution de l'emploi, non l'action des associations de défense des animaux qui demandent (et parfois obtiennent, comme c'est le cas avec la sortie des cages dans la filière poules pondeuses) des méthodes de production moins intensives : pour produire 100 millions d'oeufs il faut :

- entre 4,95 et 6,6 UTH en production en cages
- entre 24,4 et 36,7 UTH en production en plein air<sup>63</sup>.

Les résultats économiques des élevages et les revenus des éleveurs sont globalement faibles. Sur 2020-2022, les aides de la PAC ont ainsi représenté seulement 22 % du RCAI en maraîchage, secteur peu soutenu, mais 65 % en élevage de bovins lait, 78 % en céréales et oléo-protéagineux, et jusqu'à 210 % en élevage de bovins viande<sup>64</sup>.

Les revenus et aides sont détaillés dans les tableaux suivants issus du [document de l'agreste concernant les résultats économiques des exploitations en 2022](#).

<sup>60</sup> Rapport du gouvernement, [Evaluation de la souveraineté agricole et alimentaire de la France](#), mars 2024.

<sup>61</sup> Chambres d'agriculture, [Les chiffres 2022 de l'agriculture française. Structures, productions, prix, commerce extérieur](#).

<sup>62</sup> Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, « [La filière cunicole ligérienne : situation et perspective, septembre 2007](#) ».

<sup>63</sup> Prospective INRA-ITAVI « [La filière avicole française à l'horizon 2025](#) » (octobre 2009)

<sup>64</sup> INRAe, [Résultat économique des exploitations agricoles et revenu des agriculteurs, une très grande hétérogénéité](#), février 2024

**Tableau 1**  
Principaux indicateurs et évolutions

Orientation	Production de l'exercice		Charges de l'exercice		EBE/ETP non salarié		RCAI/ETP non salarié	
	en €	Évolution 22/21 (en %)	en €	Évolution 22/21 (en %)	en €	Évolution 22/21 (en %)	en €	Évolution 22/21 (en %)
Céréales et oléoprotéagineux	222 830	11,5	185 456	10,9	91 597	7,0	66 381	10,0
Autres grandes cultures	372 798	18,9	299 269	8,4	124 316	31,3	89 599	45,9
Maraîchage	387 328	-0,4	350 493	0,4	74 748	0,4	44 641	4,1
Horticulture	265 338	-8,3	232 792	-3,2	44 540	-21,6	30 012	-28,7
Viticulture	303 716	19,8	218 889	4,7	104 362	28,4	78 590	43,8
Fruits et autres cultures permanentes	206 995	-2,4	203 395	4,3	53 842	-25,9	29 360	-38,7
Bovins lait	352 130	15,6	307 002	9,2	88 017	20,0	54 473	36,8
Bovins viande	108 622	8,7	128 429	0,4	48 041	11,1	26 601	25,8
Ovins et caprins	118 283	-0,2	139 241	4,2	41 260	-7,6	19 819	-18,1
Porcins	859 863	21,0	769 301	9,1	175 644	121,6	124 409	371,3
Volailles	396 227	2,8	371 950	3,0	97 521	30,3	58 317	57,3
Polyculture, polyélevage	283 987	7,3	260 364	5,4	78 447	7,4	49 903	14,1
<b>Ensemble</b>	<b>277 404</b>	<b>12,0</b>	<b>242 013</b>	<b>6,0</b>	<b>84 076</b>	<b>16,9</b>	<b>56 014</b>	<b>28,2</b>

Champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion.  
Source : Agreste - Rica, résultats 2021 et 2022

**Tableau 2**  
Principales caractéristiques des subventions versées aux exploitations agricoles bénéficiaires, en euros 2022

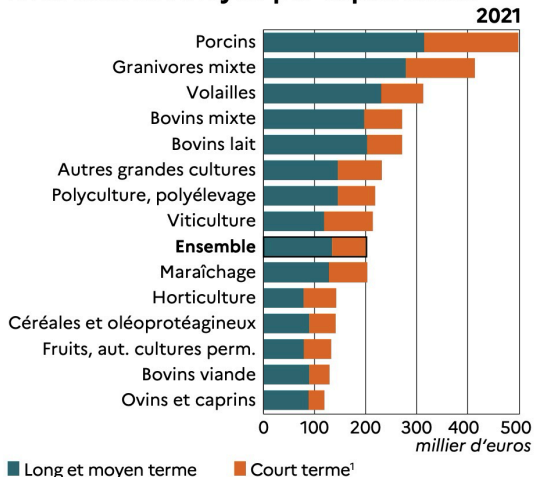
Orientation technique	Part de bénéficiaires de subventions (en %)	Par bénéficiaire d'au moins une subvention							
		Montant total de subventions d'exploitation 2022	Évol. (%) 22/21	Dont premier pilier	Évol. (%) 22/21	Dont second pilier	Évol. (%) 22/21	Dont autres aides (notamment calamités et dispositif grippe aviaire)	Évol. (%) 22/21
Porcins	96	72 941	160,3	16 828	-8,0	1 939	-9,6	54 174	616,4
Volailles	85	56 592	97,0	12 412	-11,7	7 882	6,0	36 297	406,7
Bovins viande	100	52 281	-2,8	36 117	-1,7	13 143	-2,7	3 021	-14,9
Ovins et caprins	100	47 783	-1,6	29 248	-1,9	15 093	-5,7	3 442	25,6
Polyculture, polyélevage	98	45 606	4,4	31 087	-0,2	6 730	-15,2	7 789	71,2
Bovins lait	100	42 248	1,3	28 894	-1,9	9 229	-2,7	4 124	60,1
<b>Total</b>	<b>92</b>	<b>39 586</b>	<b>1,4</b>	<b>25 544</b>	<b>0,0</b>	<b>6 896</b>	<b>-3,3</b>	<b>7 146</b>	<b>12,1</b>
Fruits et autres cultures permanentes	84	35 229	-20,3	8 941	-2,5	2 983	-1,5	23 305	-27,0
Autres grandes cultures	98	34 626	-2,0	26 965	-1,9	2 659	-23,6	5 001	14,6
Céréales et oléoprotéagineux	100	34 379	-1,7	29 843	-2,1	3 233	-4,9	1 302	20,5
Maraîchage - Horticulture	59	19 246	14,4	3 571	-0,7	882	1,1	14 793	18,6
Viticulture	69	11 542	-48,5	3 664	14,1	3 028	37,2	4 849	-71,5

Champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion.  
Source : Agreste - Rica, résultats 2021 et 2022

L'endettement et le taux d'endettement des agriculteurs est également intéressant à relever<sup>65</sup>. Par exemple, l'endettement moyen des éleveurs de cochons atteint 505 570 €.

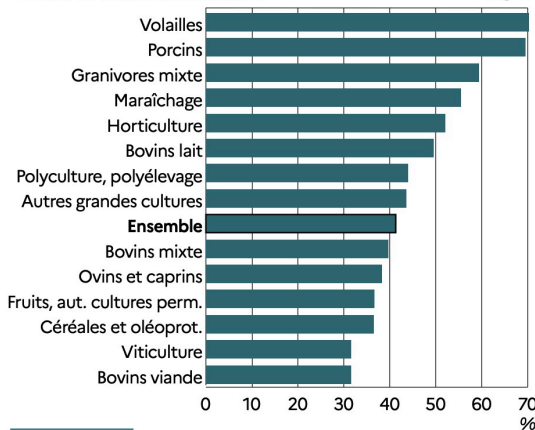
<sup>65</sup> Agreste, [Graph'Agri 2023](#), p. 75 et 76, janvier 2024.

## Endettement moyen par exploitation



1. Y compris crédits fournisseurs.  
 Champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion.  
 Source : Agreste - Rica

## Taux d'endettement<sup>1</sup>



1. Ensemble des dettes rapportées au total de l'actif.  
 Champ : France métropolitaine, Guadeloupe et La Réunion.  
 Source : Agreste - Rica

Les situations de grande détresse sont malheureusement fréquentes dans le milieu agricole. « *Les résultats montrent que les assurés agricoles ont un risque plus élevé de décès par suicide que la population générale. Les personnes affiliées au régime agricole, consommant des soins et âgés de 15 à 64 ans, ont un risque de mortalité par suicide supérieur de 43,2 % à celui des assurés tous régimes de la même tranche d'âge. Ce sur-risque est de 36,3% pour les non-salariés et atteint 47,8 % pour les salariés agricoles*<sup>66</sup>. » La maladie, en particulier les affections longue durée (ALD), est identifiée comme premier des facteurs de risque. « *Les assurés agricoles résidant dans des espaces ruraux, des espaces défavorisés au plan socio-économique et sanitaire, ou encore dans des espaces périurbains avec une moindre accessibilité aux soins, présentent un risque accru de mortalité par suicide.* »

La situation des pêcheurs n'est guère plus enviable que celle des agriculteurs.

Des éleveurs se tournent vers L214 et nous expliquent à quel point ils se sentent prisonniers des syndicats, esclaves des coopératives et des banques – eux-mêmes relais des grands groupes agroalimentaires. Ils ont peur de représailles s'ils en parlent à voix haute. Ce phénomène est très bien décrit par Nicolas Legendre dans son livre *Silence dans les champs* paru en 2023. Cette mainmise historique de syndicats puissants comme la FNSEA ou les JA empêche les avancées vers un système agricole moins préjudiciable aux agriculteurs eux-mêmes, aux animaux et à l'environnement<sup>67</sup>.

## Les ouvriers d'abattoir

Le « *principe de parcellisation des tâches et de simplification des gestes* » que l'on observe dans les abattoirs (qui remonte aux grands abattoirs de Chicago<sup>68</sup>, ceux-là mêmes qui ont inspiré le fordisme au début du XX<sup>e</sup> siècle) donne lieu à des postes où les gestes

<sup>66</sup> MSA, [La mortalité par suicide au régime agricole : une préoccupation majeure pour la MSA](#), 2021

<sup>67</sup> Aude-Solveig Epstein, Ilyana Aït Ahmed et Solène Kerisit, [Crise du modèle agricole : « Céder aux exigences antiécologistes de la FNSEA est irresponsable »](#), *Le Monde*, 7 février 2024

<sup>68</sup> Upton Sinclair, *La Jungle*, Doubleday, Jabber & Company, 1906

répétitifs sont omniprésents, ce qui, à terme, peut causer des troubles musculo-squelettiques (TMS). L'intensité des gestes « est jugée forte pour 67,8 % des postes occupés par des hommes et 79,8 % des postes occupés par les femmes ». Par ailleurs, un homme sur quatre dans les filières bœufs et volailles et près d'une femme sur trois dans les filières porcs et volailles sont exposés au niveau de plus forte intensité (force 3<sup>69</sup>).

Résultat : 9 travailleurs d'abattoir sur 10 auraient souffert d'au moins un TMS (tendinite, lombalgie, canal carpien...) au cours des 12 derniers mois. Ceux-ci « *génèrent des douleurs constantes et peuvent aller jusqu'à des handicaps définitifs* ».

Le risque d'accident du travail est accru dans les filières viande, en particulier 4 fois plus élevé concernant l'abattage et la découpe d'après les chiffres de l'INRS<sup>70</sup> : « *La filière viande est de 2 à 3 fois plus exposée aux risques d'accident du travail que la moyenne nationale des autres activités. L'abattage et la découpe présentent les risques les plus élevés : 150 accidents avec arrêt pour 1 000 salariés en 2008 (contre 38 en moyenne). La filière est de plus confrontée à des problèmes de turnover, d'absentéisme, d'usure anticipée...* »

Nous pourrions développer davantage sur d'autres métiers de la viande ou de la pêche.

## 6. L'inaction coûte plus cher que l'action

La plus vaste étude scientifique sur le coût caché de nos alimentations (santé, environnement) a été publiée en 2023<sup>71</sup>. Elle vient combler un déficit de connaissances sur un sujet aussi important que peu connu. Elle estime, au niveau mondial, que chaque dollar payé par le consommateur pour son alimentation engendre 1,94 dollars de dépense cachée pour la société, en impacts sur la santé ou l'environnement. Autrement dit, quand le prix affiché est de 1 \$, le coût social réel est de 2,94 \$.

Au total, l'alimentation serait ainsi responsable de 14 000 milliards de dollars de coûts cachés chaque année dans le monde, dont 9 800 milliards imputables à la consommation de produits d'origine animale. Les produits d'origine animale sont responsables en moyenne de 70% de ces coûts cachés, dont 51% imputables à la viande. Dans les pays riches comme la France, les produits d'origine animale sont responsables de 84 % de ces coûts cachés, dont plus de 60 % pour la viande.

Concernant la France, Jérôme Bergé, expert en gestion des risques estime que les sinistres liés à la sécheresse pourraient coûter 43 milliards d'euros en France sur la période 2020-2050<sup>72</sup>.

---

<sup>69</sup> MSA, [Rapport Stivab - Échec et réussite de la fidélisation des salariés aux postes de la filière viande bretonne : interroger le travail et la santé pour agir](#), 2005 et Anact - Aract, [L'amélioration des conditions de travail aux postes de bouverie et de tuerie en abattoirs de boucherie](#), 2018

<sup>70</sup> INRS, [Filière viandes - Prévention dans l'industrie et l'artisanat de la viande et des produits carnés](#), 2018

<sup>71</sup> Lucas, E., Guo, M. & Guillén-Gosálbez, G. [Low-carbon diets can reduce global ecological and health costs](#). *Nat Food* 4, 394–406 (2023). <https://doi.org/10.1038/s43016-023-00749-2>

<sup>72</sup> Jérôme Bergé, « [Les sinistres liés à la sécheresse pourraient coûter 43 milliards d'euros en France sur la période 2020-2050](#) », *Le Monde*, 19 mars 2023.

« La principale conclusion de ce rapport [Stern] est ainsi de montrer que le coût d'un statu quo en matière environnementale serait plus important qu'un effort en ce domaine. Les coûts du changement climatique pourraient représenter, à l'horizon 2050, entre 5 % et 20 % du produit intérieur brut (PIB) mondial de 2005 par an, alors qu'une stabilisation des émissions de gaz à effet de serre ne coûterait que 1% du PIB mondial par an. [...] Le "rapport Stern" insiste, par ailleurs, sur le fait que plus les mesures adéquates seront mises en œuvre tardivement, plus le coût des politiques menées sera important<sup>73</sup>. »

L'IPBES rappelle qu'entre 631 000 et 827 000 virus présents dans la nature pourraient infecter les êtres humains. Des pandémies plus fréquentes, plus mortelles et plus coûteuses sont à prévoir. Les experts estiment que le coût de la prévention et de la réduction des risques de pandémies est 100 fois moins élevé que le coût de la réponse à de telles pandémies, ce qui « fournit des arguments économiques forts en faveur d'un changement transformateur<sup>74</sup> ». Ce qui accroît les risques ? Entre autres, la déforestation et l'élevage intensif.

## 7. Un consensus scientifique autour de la végétalisation de notre alimentation

L'étude sur les coûts cachés évoquée au paragraphe précédent estime qu'un passage à une alimentation végétale permettrait de réduire de 52 % les coûts cachés de notre alimentation, soit une économie au niveau mondial de 7 300 milliards de dollars, tout en réduisant nos émissions de GES, notre impact sur les sols, la biodiversité, l'usage de l'eau et les animaux. L'étude affirme également que l'impact serait particulièrement marqué pour les pays riches : il s'agit donc d'un levier d'économies de premier plan pour la France, en plus d'être un levier permettant de préserver notre souveraineté alimentaire.

Mais au-delà du levier économique, un nombre remarquable d'études scientifiques et d'institutions appellent à une diminution de la production et de la consommation de produits d'origine animale.

**La réduction des protéines animales et de l'élevage est très étudiée dans les scénarios prospectifs pour atteindre la neutralité climatique en agriculture.** Les taux de réduction vont de -10 % à -90 %.

---

<sup>73</sup> [En attendant la taxe carbone... Enjeux et outils de la réduction des émissions de CO2 Rapport d'information n° 543 \(2008-2009\) de Mme Fabienne KELLER](#), fait au nom de la commission des finances, déposé le 8 juillet 2009

<sup>74</sup> IPBES (2020) [Workshop Report on Biodiversity and Pandemics of the Intergovernmental Platform on Biodiversity and Ecosystem Services](#). Daszak, P., das Neves, C., Amuasi, J., Hayman, D., Kuiken, T., Roche, B., Zambrana-Torrel, C., Buss, P., Dunderova, H., Feferholtz, Y., Foldvari, G., Igbinosa, E., Junglen, S., Liu, Q., Suzan, G., Uhart, M., Wannous, C., Woolaston, K., Mosig Reidl, P., O'Brien, K., Pascual, U., Stoett, P., Li, H., Ngo, H. T., IPBES secretariat, Bonn, Germany, DOI:10.5281/zenodo.4147317

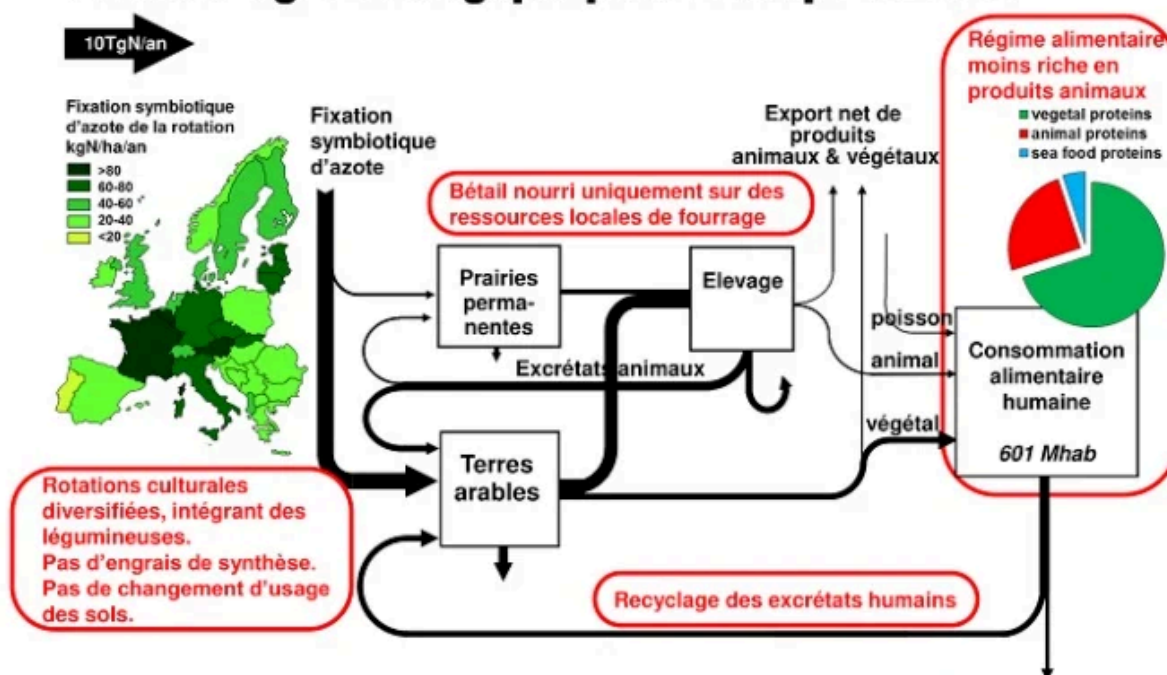


## De nombreux scénarios de prospectives

### CNRS : réduire de 50 % la consommation de viande en Europe

Le scénario proposé par le CNRS<sup>75</sup> met en avant une diminution de 50 % de la consommation de viande (qui vise à nourrir la population européenne attendue en 2050 tout en exportant des céréales vers les pays qui en ont besoin pour l'alimentation humaine, en diminuant l'impact sur l'eau et les émissions de gaz à effet de serre (GES)).

### Scénario agro-écologique pour l'Europe en 2050



### IDDRI : « Dix ans pour l'agroécologie »

L'IDDRI a élaboré le scénario TYFA<sup>76</sup> « Dix ans pour l'agroécologie » qui s'appuie sur la généralisation de l'agroécologie, l'abandon des importations de protéines végétales et l'adoption de régimes alimentaires plus sains à l'horizon 2050. Le redéploiement de prairies extensives et d'infrastructures paysagères font également partie des mesures. Côté consommation : une réduction significative des protéines animales (viande, poisson et produits laitiers) d'un côté et une forte croissance des fruits et légumes de l'autre.

<sup>75</sup> CNRS, [Scénario agro-écologique pour l'Europe en 2050](#), 2021.

<sup>76</sup> Xavier Poux (ASCA, Iddri), Pierre-Marie Aubert (Iddri), [Une Europe agroécologique en 2050 : une agriculture multifonctionnelle pour une alimentation saine, Enseignements d'une modélisation du système alimentaire européen](#), 2018.

## Shift Project : diviser par 3 la production de viande

Le Shift Project<sup>77</sup> note quant à lui : « *compte tenu de son poids dans les émissions de GES et dans les surfaces cultivées, la production de viande devra diminuer d'un facteur 3.* »

## Solagro : comparaison de 16 scénarios

Solagro<sup>78</sup> a de son côté étudié 16 scénarios de prospective. Il remarque : « *Le premier enseignement qui peut être tiré de cette analyse est qu'il n'existe aucun critère sur lequel la totalité des scénarios convergent. Cependant 2 enjeux apparaissent comme très rassembleurs :*

- *La question de l'alimentation et la réduction de la prise de protéine animales : 12 scénarios sur les 16 analysés s'appuient sur des diminutions significatives de la consommation de protéines animales*
- *La question de l'élevage : la réduction des cheptels concerne 13 scénarios sur 16.* »

## ADEME : 4 scénarios de - 10 % à - 67 %

De son côté l'ADEME<sup>79</sup> a travaillé sur 4 scénarios dans lesquels elle souligne : « *Ajuster les quantités consommées aux besoins nutritionnels de chacun, et réduire la consommation de produits carnés, au profit de sources de protéines alternatives. Ce levier est également majeur pour améliorer la santé publique.* »

Chacun des scénarios intègre la réduction de la consommation des produits carnés : de - 67 % et - 50 % (scénarios 1 et 2) à - 30 % et - 10 % (scénarios 3 et 4). Dans les scénarios 1 et 2, une partie des terres libérées par la réduction des cheptels est transformée en forêts, ce qui permet un stockage additionnel du carbone dans la biomasse. De manière plus générale, le monde du vivant, s'il est préservé (scénarios 1 et 2), permet des puits de carbone naturels au moins deux fois supérieurs au scénario 4.

## Comparaison des scénarios pour la France

Ces scénarios français ont été comparés par l'I4CE<sup>80</sup> :

---

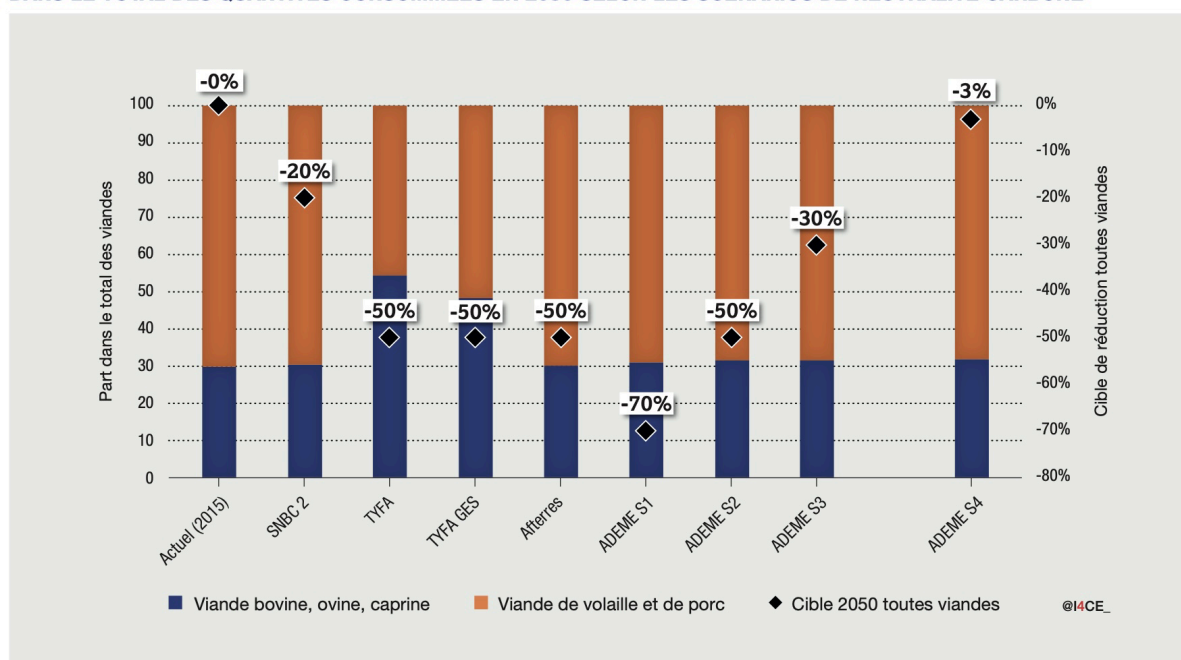
<sup>77</sup> The Shift Project, [Climat, Crises : comment transformer nos territoires](#), 2022

<sup>78</sup> Solagro, [Quels systèmes alimentaires durables demain ? Analyse de 16 scénarios du « secteur des terres » compatibles avec l'objectif de neutralité climatique](#), 2021.

<sup>79</sup> ADEME, [« Transition\(s\) 2050 » : quels choix alimentaires pour atteindre les objectifs de neutralité carbone 2](#), 2022

<sup>80</sup> i4CE, [Réduction de la consommation de viande : des politiques publiques bien loin des objectifs de durabilité](#), février 2023.

**FIGURE 1. CIBLES DE RÉDUCTION DE VIANDE (2050 PAR RAPPORT À 2015) ET PART DES TYPES DE VIANDES DANS LE TOTAL DES QUANTITÉS CONSOMMÉES EN 2050 SELON LES SCÉNARIOS DE NEUTRALITÉ CARBONE**



Sources : (Poux et Aubert 2018; Couturier et al. 2016; Barbier et al. 2022).

## Du côté des institutions

### Commission européenne sur la sécurité alimentaire

Les analyses des institutions européennes appellent aussi à une réduction de notre consommation de produits d'origine animale. La Commission européenne<sup>81</sup>, relève dans son document de recherche portant sur les facteurs de la sécurité alimentaire que :

- « Malgré des différences entre les pays et les régions et une légère tendance à la baisse dans l'UE, où la consommation de viande par habitant devrait passer de 69,8 kg en 2018 à 67 kg d'ici 2031 (CE, 2021), ces valeurs sont néanmoins 2 à 4 fois supérieures à l'apport recommandé en viande. »
- « En ce qui concerne la production primaire, en 2017, le secteur agricole de l'UE-28 a produit 10 % des émissions totales de GES de l'UE. En ajoutant les émissions liées à la production, au transport et à la transformation des aliments pour animaux, le secteur de l'élevage est responsable de 81 à 86 % des émissions totales de GES du secteur agricole. »
- « Dans un monde soumis à des contraintes excessives, y compris dans l'UE, l'adoption d'une alimentation plus végétale contribuerait à la sécurité alimentaire, étant donné qu'une proportion considérable des terres agricoles est utilisée pour produire des aliments pour animaux plutôt que des denrées alimentaires destinées à la consommation humaine directe. En outre, la production animale est plus de six fois moins efficace que la production végétale en termes de production de protéines. »

<sup>81</sup> Commission européenne, [Commission staff working document - Drivers of food security](#), 2023. Traduction des passages par DeepL.

- « *En outre, nos habitudes alimentaires actuelles alimentent le fardeau croissant de plusieurs maladies non transmissibles telles que les maladies cardiovasculaires, l'obésité, le diabète et le cancer.* »

## Commission AGRI du Parlement européen

L'étude de mars 2024 commandée par la Commission AGRI du Parlement européen<sup>82</sup> relève d'une part la situation de dépendance du système alimentaire de l'UE, et note que « *l'évolution des modes de consommation pourrait réduire la dépendance du secteur alimentaire de l'UE en matière d'intrants, notamment en réduisant les produits animaux dans les régimes alimentaires afin de réduire les importations d'aliments pour animaux en provenance de pays tiers.* »

## Mission d'information du Sénat

En 2020, une mission d'information du Sénat<sup>83</sup> a identifié le développement de la filière légumineuses comme l'un des trois leviers d'action de la transition vers une alimentation durable, au même titre que la lutte contre les inégalités et l'écoute de la demande. Selon le rapport, la filière légumineuses est actuellement victime d'un phénomène de « verrou » au niveau de l'offre alimentaire, que l'État doit lever afin de lui permettre pleinement de se développer. Pour le Sénat, « *une transition alimentaire [est] impossible sans un fort développement des légumineuses.* »

## Des perspectives mondiales

L'étude de prospective de Poore & Nemecek<sup>84</sup>, publiée en 2018 dans la revue scientifique *Science*, s'appuie sur les données de 38 700 exploitations agricoles dans 119 pays. Selon cette étude :

- L'élevage est, à l'heure actuelle, responsable de plus de 15 % des émissions de GES anthropiques (21 % quand on inclut la déforestation), de 25 % de l'acidification des sols et de 74 % de l'eutrophisation des espaces aquatiques.
- Le scénario 1, dans lequel les aliments d'origine animale seraient **entièrement remplacés par des équivalents végétaux**, conduirait notamment :
  - à **réduire de 76 % les surfaces nécessaires** à la production alimentaire (la surface gagnée équivaldrait à la somme des USA, de la Chine, de l'Australie et de l'Union européenne !);
  - à **réduire de 49 % les émissions de gaz à effet de serre** dues à la production alimentaire.

<sup>82</sup> Parlement européen, [Recherche pour la commission AGRI — La dépendance du système alimentaire de l'UE aux intrants et à leurs sources](#), mars 2024.

<sup>83</sup> Françoise Cartron, Jean-Luc Fichet, [Rapport d'information « Vers une alimentation durable : Un enjeu sanitaire, social, territorial et environnemental majeur pour la France »](#), Sénat, 2020.

<sup>84</sup> Poore, Nemecek, « [Reducing food's environmental impacts through producers and consumers](#) », *Science*, 2018.

- Le scénario 2, dans lequel les **aliments d'origine animale seraient remplacés à 50 % par des équivalents végétaux** :
  - à **réduire de 51 % les surfaces nécessaires** à la production alimentaire ;
  - à **réduire de 36 % les émissions de gaz à effet de serre** dues à la production alimentaire..

Par ailleurs, le scénario 2 – - 50 % – correspond aussi à des projections d'économistes qui ont estimé le prix des denrées alimentaires en 2030. Ils ont comparé un scénario où la demande de viande dans les pays développés (OCDE) diminuerait de 50 % par rapport à l'an 2000, avec un scénario où la Chine et le Brésil sont inclus dans cette diminution<sup>85</sup>. Dans ce scénario, la baisse de la demande de viande dans les pays de l'OCDE, la Chine et le Brésil entraînerait :

- **Une baisse de presque la moitié du prix des aliments d'origine animale**, ce qui conduirait à une augmentation de leur consommation dans les pays en voie de développement de 35 %. Mais globalement, la consommation mondiale de viande baisserait tout de même de 20 %.
- **La baisse de 20 % de la production mondiale de viande entraînerait une baisse du prix de nombreux aliments d'origine végétale**. Par exemple, les prix du manioc et du blé baisseraient de 7 %, le prix des patates douces de 10 %, celui du maïs, de l'orge, du sorgho, de l'avoine et du millet de 20 %, celui des tourteaux d'oléagineux (soja, tournesol, palme, etc.) de 21 %.

Conséquences : la ration calorique par habitant augmenterait dans les pays en développement, notamment en Afrique subsaharienne (+ 81 calories par personne et par jour). Le nombre d'enfants en bas âge souffrant de malnutrition diminuerait de 2,2 millions. Cette simulation indique que la production de viande de l'Occident a un effet négatif sur la sécurité alimentaire des humains les plus pauvres de la planète. Il n'est donc pas question que de souveraineté alimentaire mais aussi de solidarité internationale, de stabilité d'autres pays.

Pour que la France conserve son rang agricole et son rayonnement mondial en matière de gastronomie, elle doit se montrer à la pointe de la transition agricole et alimentaire imposée par les défis contemporains.

## 8. Un environnement alimentaire français qui entrave la liberté de choix

En matière de liberté alimentaire, en France, le choix d'une alimentation différente de la norme qui invite à consommer quotidiennement – voire à chaque repas – viande ou poisson, rencontre bien des obstacles. De même les consommateurs sont très critiques des conditions d'élevage qui ne laissent aucun accès à l'extérieur aux animaux : pour autant, les actes d'achats ne sont pas alignés pour des questions de prix ou d'information lacunaires.

On entend souvent qu'il faut « toutes les agricultures », « tous les prix ». C'est oublier le prix exorbitant payé en externalités. Il y a aussi des pratiques d'élevage ou

<sup>85</sup> Msangi S., Rosegrant M., 2012. « [Feeding the Future's Changing Diets: Implications for Agriculture Markets, Nutrition and Policy](#) », in : Shenggen F., Pandya-Lorch R., Reshaping Agriculture for Nutrition and Health, Washington : International Food Policy Research Institute.

d'abattage qui sont en porte à faux avec les demandes sociétales. Notre environnement alimentaire ne devrait pas comporter de produits dont les conditions d'obtention sont inacceptables.

De plus, les populations françaises les plus défavorisées sont celles qui consomment le plus de viande, au détriment de leur santé<sup>86</sup>. Rendre accessible une alimentation saine, durable, diversifiée et de qualité est un impératif de justice sociale et de santé publique<sup>87</sup>.

L'IDDRI et ses partenaires appellent à un profond changement des politiques publiques en matière d'alimentation pour permettre au consommateur d'être aligné avec ses convictions citoyenne et aux agriculteurs d'avoir une production congruente : « *Durant la crise agricole du début de l'année, les agriculteurs ont parfois exprimé le sentiment d'être coincés entre, d'un côté, des décideurs qui pousseraient un agenda de transition en faveur du verdissement de l'agriculture et, de l'autre, des consommateurs dont les achats (de produits exigeants d'un point de vue environnemental, ou de produits français) ne suivraient pas. Pour en finir avec ces injonctions contradictoires, l'action publique doit porter sur ce qui conditionne le lien entre producteurs et consommateurs : l'environnement alimentaire (offre, prix, normes sociales, publicité, etc.), lui-même en grande partie façonné par les acteurs majeurs de l'industrie agroalimentaire, de la grande distribution et de la restauration*<sup>88</sup>. »

Que souhaitent les citoyens et citoyennes en matière d'alimentation ?

Comme mentionné précédemment (voir section 2 - impact sur les animaux), la majorité des Français – toutes tendances politiques confondues – souhaite la fin de l'élevage intensif. C'est une volonté qui s'exprime depuis des dizaines d'années.

Par ailleurs, conscients des enjeux actuels, 64 % des Français souhaiteraient des politiques publiques qui amènent à réduire de 50 % la consommation de viande et poisson en 5 ans<sup>89</sup>. Peu de différences marquées en fonction des zones rurales ou citadines ou des préférences politiques.

Cet environnement alimentaire résulte clairement de choix politiques. Par exemple, en Union européenne, le secteur de l'élevage reçoit 1 200 fois plus de fonds publics que celui des alternatives végétales<sup>90</sup>.

---

<sup>86</sup> FranceAgriMer, [La consommation de produits carnés et d'œufs en 2022](#), p. 57

<sup>87</sup> Hugo Menestret, [« Comment donner accès à tous à une alimentation de qualité ? »](#), Caisse des dépôts, 2021.

<sup>88</sup> Charlie Brocard, Clémence Nasr, Mathieu Saujot (Iddri), Lucile Rogissart (chercheuse, I4CE-Institut d'Économie pour le Climat), Damien Conaré (secrétaire général, Chaire UNESCO Alimentation du monde), Pascale Hébel (experte, Académie d'agriculture), Suzanne Gorge (directrice générale adjointe, Terra Nova), Matthieu Combaud (copilote du groupe de travail Agriculture et Alimentation du réseau Le Lierre), [Politique alimentaire : il faut se donner les moyens d'agir](#), 25 avril 2024

<sup>89</sup> L'élevage intensif ne peut disparaître que si la consommation de viande diminue significativement. Dans le même temps, les scientifiques indiquent que les poissons auront quasiment disparu en 2050, conséquence de la surpêche actuelle. Seriez-vous favorable, ou défavorable, à la mise en œuvre de politiques publiques qui amènent à réduire de 50% de la consommation de viande et de poisson en 5 ans ? [Yougov 2022](#).

<sup>90</sup> Simona Vallone, Eric F. Lambin, [Public policies and vested interests preserve the animal farming status quo at the expense of animal product analogs](#), 2023.

DOI:<https://doi.org/10.1016/j.oneear.2023.07.013>

## 9. Nos propositions : favoriser une réorientation de la consommation, de la production et par conséquent de l'emploi

Comme nous l'avons brièvement exposé, les enjeux éthiques, environnementaux, sanitaires et sociaux, impliquent de faire évoluer le modèle agricole et alimentaire français. Nous portons la proposition pragmatique et consensuelle<sup>91</sup> de diminuer de moitié le nombre d'animaux tués pour l'alimentation française d'ici 2030. Cet objectif permet de répondre aux défis de souveraineté alimentaire de la France et de participer activement à l'effort collectif mondial demandé pour répondre aux défis présents et à venir.

Les pistes tracées par l'IDDRI<sup>92</sup> qui permettent de modifier graduellement l'environnement agricole et alimentaire nous ont largement inspiré dans les propositions ci-après :

---

<sup>91</sup> 64 % des Français sont favorables à la mise en œuvre de politiques publiques amenant à réduire de 50 % la consommation de viande et de poisson en 5 ans. Aucun clivage : ruraux, citadins, toutes tendances politiques confondues s'accordent sur cette mesure ambitieuse. (ruraux : 64 % ; Grandes villes : 63 % ; Extrême gauche : 78 % ; Gauche : 75 % ; Centre : 64 % ; Droite : 64 % ; Extrême droite : 55 %). [Yougov 2022](#).

<sup>92</sup> Charlie Brocard, Mathieu Saujot (Iddri), [Environnement, inégalités, santé : quelle stratégie pour les politiques alimentaires françaises ?](#), IDDRI, 2023.

**FIGURE 2.** 12 propositions pour enclencher une action cohérente et ambitieuse sur les environnements alimentaires

<p><b>ENVIRONNEMENT PHYSIQUE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>+ Vers un environnement commercial favorable à l'alimentation saine et durable</b> Mettre en oeuvre un reporting obligatoire sur le ratio de produits végétaux/animaux et bio/conventionnel vendus pour la grande distribution - aller vers cibles contraignantes à 2030.</li> <li><b>+ Vers une offre alimentaire industrielle plus saine &amp; durable</b> Fixer des objectifs réglementaires de reformulation nutritionnelle des produits et développer un nouveau cadre d'action pour les acteurs privés sur la reformulation à but environnemental (incorporation produits bio, réduction produits animaux...).</li> <li><b>+ Mobiliser les lieux collectifs de restauration</b> Faire d'une priorité la formation des personnels de la restauration collective à la cuisine végétale.</li> </ul>	<p><b>ENVIRONNEMENT SOCIO-CULTUREL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>+ Réduire les pressions marketing et publicitaire</b> Interdire la publicité pour les produits les plus mal notés par le Nutri-Score et l'affichage environnemental à la télévision et radio à heure de grande écoute, suivant l'exemple de la Corée du Sud.</li> <li><b>+ Promouvoir un nouveau narratif inclusif et positif sur l'alimentation saine et durable</b> Promouvoir une nouvelle approche du « repas à la française » liant culture gastronomique, plaisir, santé et environnement via des campagnes partenariales de communication sur le modèle de la New Nordic Diet.</li> <li><b>+ Mobiliser le pouvoir de prescription des professionnels et des leaders d'opinion</b> Faire des créateurs de contenu (tv, radio, influenceurs réseaux sociaux) un réseau d'ambassadeurs, avec l'engagement dans une charte et une formation.</li> </ul>
<p><b>ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>+ Promouvoir l'accessibilité d'une alimentation de qualité</b> Créer un réseau de « champions des solidarités alimentaires » afin d'inciter le développement et la consolidation d'innovations dans ce champ.</li> <li><b>+ Explorer la construction des prix alimentaires</b> Envisager, après étude, la réglementation du prix des produits biologiques et plats préparés végétaux afin d'éviter la surmarge des opérateurs.</li> <li><b>+ Développer une nouvelle architecture pour les dépenses et recettes publiques pour l'alimentation</b> Renforcer l'expérimentation et l'évaluation des dispositifs de service public de l'alimentation au niveau territorial comme recommandé par le CNA.</li> </ul>	<p><b>ENVIRONNEMENT COGNITIF</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>+ Réguler la nature et le nombre des informations</b> Définir la notion de flexitarisme et encadrer son usage afin d'en faire un vecteur d'action sur l'environnement socio-culturel.</li> <li><b>+ Finaliser l'intégration de la durabilité environnementale comme critère dans la politique nutritionnelle</b> Finaliser l'intégration de la durabilité aux recommandations nutritionnelles (rééquilibrage protéine végétale/ animale; approche par régime plutôt que par produit; plafond de consommation pour viandes).</li> <li><b>+ Améliorer connaissances et compétences en matière d'alimentation tout au long de la vie</b> Expérimenter la création de "Maisons de l'alimentation" dans les territoires, conçues comme lieu de formation et promotion de l'alimentation durable.</li> </ul>

Ci-dessous, un ensemble de mesures qui permettraient d'agir efficacement sur la transition agricole et alimentaire. Certaines sont directement issues des propositions de l'IDDRI, d'autres sont issues de réflexions récentes ou plus anciennes portées par des organisations qui centrent leurs actions sur l'environnement, la santé ou la défense des paysans ou des animaux – y compris L214.

## L'environnement physique

Modifier les conditions infrastructurelles et matérielles des pratiques : **c'est-à-dire principalement l'organisation spatiale des commerces et lieux d'achats alimentaires** dans lesquels les individus évoluent, aussi nommé « paysage alimentaire » ; cela inclut par exemple l'organisation des rayons des magasins.

### Exemples d'actions / d'objectifs environnement alimentaire :

- **Supermarchés** (70 % des achats alimentaires)
  - Rendre obligatoire pour les acteurs de la distribution la publication des données sur le ratio de produits végétaux / animaux et bio / conventionnel vendus, ainsi que la vente et le gaspillage de chaque produit. D'ici à 2030, des objectifs plus contraignants pourraient être fixés. Évoluer



progressivement vers la mise en place d'objectifs réglementaires portant sur l'assortiment produit des grandes et moyennes surfaces.

- **Usines de produits préparés (plats préparés, sandwiches, pâtisseries)**
  - 50/50 minimum entre produits 100% végétaux VS contenant des produits animaux
- **Restauration :**
  - Instaurer au moins 75% de menus végétariens (dont la moitié de vegan) en restauration
  - Instaurer le menu 100% végétal comme choix par défaut, ce sont les menus végétariens ou carnés qui feront l'objet de demandes particulières.
  - Continuer de travailler à faire progresser la proportion de menus végétariens et vegan dans tous les établissements de restauration collective (y compris EHPAD, hôpitaux, prisons), et accompagner les opérateurs dans ces évolutions. [ex. [hôpitaux de Marseille](#) ou de [Brest](#)]
- **Produits mis sur le marché :**
  - déterminer les critères qui interdisent la mise en vente de certains produits [règles de marchés publics, règles de vente hors marchés publics ?] :
    - produits issus des élevages intensifs.
    - produits issus de l'abattage sans étourdissement, de l'étourdissement au CO<sub>2</sub> pour les cochons, bains d'eau électrifiés pour les "volailles".
- **Travailler sur la désirabilité des produits d'origine végétale :** promouvoir la recherche et le développement pour la production végétale, et le développement de produits végétaux pratiques à cuisiner et goûteux (dont produits peu transformés) dans la poursuite de la Stratégie nationale sur les protéines végétales
- **Objectiver la présence (ou non) de déserts et borbiers alimentaires** à l'échelle nationale, et développer en conséquence un plan alimentaire pour l'aménagement du territoire, qui s'appuie sur les collectivités.

## Exemples d'actions / d'objectifs environnement agricole :

- **changer la production :**
  - Agir de façon à **décourager l'entrée de nouveaux actifs dans les métiers et activités appelés à décliner.** (Il est moins coûteux de ne pas entrer dans une profession que d'avoir à se reconverter pour en sortir).
  - **Empêcher les nouvelles installations ou extensions dans l'élevage intensif et la pisciculture**
  - **Agir sur l'enseignement et la presse agricole de façon à restreindre le flux de nouveaux entrants dans les métiers de l'élevage intensif, au profit de l'acquisition de savoirs utiles dans d'autres activités agricoles. La gestion de l'allocation du foncier agricole peut jouer dans le même sens. De même, limiter l'orientation des jeunes vers les métiers de la pêche et de l'élevage aquacole.**
  - **sortir les syndicats agricoles des instances de décision des établissements agricoles**
    - **changer le paysage :** une baisse de la production de produits d'origine animale fera gagner / transformer des territoires.

- **développer les filières légumineuses, céréales, maraîchères, fruitières à usage alimentaire des humains.**
- **développer les filières locales (lentilles du Puy, Coco de Paimpol, Mogettes de Vendée...)**
- continuer de se fixer des objectifs ambitieux en bio et agroécologie
- sortir de l'élevage intensif (fixer des objectifs, temps de transition par secteurs, tenir compte des production où la concurrence avec l'alimentation humaine est forte : monogastriques)
- préserver et restaurer des zones humides, des forêts, des haies, des tourbières.
- **changer l'environnement concernant la pêche.**
  - interdire la pêche industrielle : bateaux de plus de 12m, pêche impliquant de râcler les fonds marins.
  - interdire la surpêche : sanctuariser des zones sans pêche pour permettre aux populations de poissons de souffler.
  - interdire la pisciculture, facteur aggravant de la surpêche.

## L'environnement socio-culturel

Composé des normes, représentations sociales, et influence des groupes sociaux d'appartenance ; cela inclut par exemple la publicité et le marketing, ainsi que les campagnes grands publics.

- **Agir sur cette dimension nécessite notamment de mobiliser l'ensemble des prescripteurs de normes sur l'alimentation, de manière cohérente avec une stratégie nationale.**
- **Exemplarité des instances publiques (gouvernement, parlement et y compris en local) : repas officiels, restauration collective (resto de l'Assemblée, du Sénat etc.) en 100% végétal par défaut.**
- **interdiction des publicités et promotions pour les produits d'origine animale, y compris influenceurs, parrainage d'événements sportifs ou culturels, TV, Radio, écrit et web** (en particulier viande et produits laitiers, très présents aujourd'hui) VS affichage manger-bouger. [48 % des publicités alimentaires concernent des produits notés D ou E]
- développer la promotion des produits bénéfiques ou en tout cas moins nocifs d'un point de vue nutritionnel, environnemental, social, condition animale. Mener des projets multi-partenaires pour augmenter la consommation de légumineuses, de fruits et légumes.
- formation des personnels en cuisine végétale
- Promouvoir un nouveau narratif inclusif et positif sur l'alimentation végétale - Populariser les régimes à dominante végétale (flexitariens, végétariens, végétaliens) et conseiller sur la réduction des produits d'origine animale

La vision et le récit de la transition émanant de la stratégie devraient être reflétés dans les discours politiques en lien avec l'alimentation. Cela impliquerait donc de surmonter certains « tabous » par la communication publique : celui de la nécessaire baisse de consommation

de protéines animales, de manière orchestrée avec la transition agricole ; celui de la légitimité de la puissance publique à agir sur les pratiques alimentaires pour le bien collectif, notamment en agissant sur l'ensemble des acteurs publics et privés influençant et structurant nos pratiques alimentaires. Ces éléments constitueraient des marqueurs subtils mais primordiaux pour enclencher la transition. Ils montreraient également que des compromis interministériels ont été construits et actés, permettant un alignement des ministres concernés et le portage de la stratégie.

## L'environnement économique

Promouvoir l'accessibilité d'une alimentation de qualité à toutes et tous, explorer la construction des prix alimentaires et les mécanismes d'intervention possibles, développer une nouvelle architecture des recettes et dépenses publiques pour l'alimentation sont les pistes suivies par l'IDDRI. Nous les mixons avec les nôtres.

**Cesser de soutenir l'élevage intensif et la pêche industrielle** par des aides publiques qui ont pour effet de maintenir ces productions à un niveau plus élevé qu'elles ne le seraient sans cela. Ceci concerne tout autant les échelons locaux, nationaux qu'europpéen. La réorientation de la consommation ne peut qu'être favorisée par une **diminution du prix relatif des produits végétaux par rapport aux produits animaux**. Cette diminution peut être accentuée par la redistribution des aides au profit des premiers et au besoin par des dispositions fiscales : taxation réduite sur les produits végétaux et accrue sur les produits animaux (du moins ceux issus de la pêche et de l'élevage industriels). La fiscalité réduite faciliterait l'accès aux fruits et légumes pour les ménages à faible revenu. La taxation des produits issus de l'élevage intensif aurait pour effet induit de réduire (ou d'inverser selon le niveau de taxation) le différentiel de prix entre ces produits et ceux provenant de l'élevage biologique et autres labels avec des normes plus élevées concernant la condition animale, favorisant ainsi l'orientation de la consommation vers ces derniers.

**Encourager les productions végétales destinées directement à l'alimentation humaine (fruits, légumes, légumineuses)**, en particulier celles qui reposent sur les techniques les moins agressives pour l'environnement, qui sont aussi des modes de production plus riches en emplois. Développer le recours à de telles techniques dans la culture d'oléagineux et de céréales. Mettre l'accent sur l'accroissement de la culture et de la consommation de légumineuses, qui présentent un fort intérêt tant sur le plan nutritionnel qu'agronomique. Développer la culture, la transformation et la commercialisation en France de produits à haute valeur nutritionnelle (quinoa, soja...). Favoriser la recherche sur des modes de culture encore peu pratiqués dans notre pays tels que l'agriculture biovégétarienne et aider les agriculteurs qui se lancent dans leur mise en œuvre.

**Encourager par la commande publique les produits agricoles provenant des circuits les plus respectueux de l'environnement et des animaux**. En particulier, coupler la baisse du volume des commandes de produits d'origine animale avec le fait de diriger une part croissante de ces commandes vers des produits issus de l'élevage biologique ou de labels présentant des garanties équivalentes en matière de « bien-être animal ». D'autre part, privilégier la commande de produits n'ayant pas parcouru des distances excessives, ce qui est à la fois un moyen de limiter le prélèvement sur les ressources en hydrocarbures et de soutenir l'emploi agricole près des lieux de consommation.

**Soutenir les entreprises qui développent l'offre de produits végétaux.** Cette offre est aujourd'hui trop peu diversifiée concernant les produits préparés (conserves, surgelés, traiteur...) et trop cantonnée dans des commerces spécialisés tels que les magasins biologiques, qui touchent une population limitée. L'extension et l'amélioration des circuits de distribution permettrait une baisse sensible des prix de ces produits. Actuellement, le choix insuffisant d'alternatives végétales pour les ménages qui n'ont pas des heures à consacrer aux tâches culinaires est l'un des facteurs qui alimentent la surconsommation de produits d'origine animale.

- **Réguler les échanges commerciaux de façon à assurer une rémunération correcte des producteurs (prix plancher ? Réflexion sur la répartition des marges des producteurs ?)**
- **Mettre en place des dispositifs d'aide à la reconversion pour les travailleurs concernés par le recul des filières de productions animales et leur assurer un revenu décent pendant la période nécessaire à leur transition vers de nouveaux emplois**
- **Mettre le prix des produits à la vente à leur juste prix tenant compte des externalités** (positives ou négatives) Étudier la construction du prix des produits alimentaires pour quelques filières majeures (poulets, cochons, etc), en intégrant les coûts non reflétés dans le prix à la consommation (santé publique, dépollution, souffrance animale (cf. Cour des comptes et travail des chercheurs en économie) etc.).
- envisager la réglementation du prix des produits biologiques et/ou des plats préparés végétaux afin d'éviter la surmarge des opérateurs sur ces produits par rapport à leurs équivalents conventionnels et carnés, et ainsi offrir un cadre économique favorable à la consommation de ces produits.
- gratuité des repas à la cantine pour les enfants (condition de revenus) – accompagnement des foyers les moins aisés à prévoir pour accessibilité (chèque alimentaire ?)
- mesures miroirs : interdiction de vente en UE de produits importés moins-disants sur les plans sociaux, environnementaux et de condition animale
- sortir des modèles enfermant les éleveurs (réviser les contrats d'intégration dans les filières cochons et "volailles").
- réorienter les subventions de la PAC, notamment au travers du PSN.
- interdire les subventions nationales et européennes pour promouvoir la consommation de produits d'origine animale
- Instaurer une TVA réduite sur les produits alimentaires végétaux, de qualité nutritionnelle, avec un faible impact écologique, et produits en France.

## L'environnement cognitif

Ce qui vise à doter le « citoyen-consommateur » d'informations, connaissances ou compétences pour faire les « bons » choix , cela inclut par exemple le Nutri-Score, certaines actions éducatives

- informer des niveaux de consommation actuels et montrer leurs conséquences
- messages publics sur le pourquoi et le comment.
- informations via l'Education nationale et périscolaires

- Faire évoluer les formations initiales et continues des principaux prescripteurs en matière de comportements alimentaires (santé, petite enfance, travail social, restauration y compris collective).
- Fixer et diffuser une définition de la notion de flexitarisme et encadrer son usage pour des motifs marketing, afin de pouvoir en faire un concept mobilisable pour une action efficace sur l'environnement socio-culturel.
- Faire de l'éducation au goût, à l'alimentation et à la nutrition un bloc spécifique du parcours éducatif via une approche par le « faire » (jardinage, cuisine, refuges, etc.) consciente des inégalités entre les élèves, et qui mobilise également la direction des établissements, comme l'expérimentent la Grande-Bretagne ou l'Écosse
- Faciliter le repérage des informations nutritionnelles produites en situation de conflit d'intérêts – Favoriser une information indépendante des intérêts économiques.
- Faire indiquer les grammages dans les guides de nutrition en nutriments et non en aliments (notamment pour la restauration collective), tout en donnant des exemples de menus-types avec des aliments végétaux.
- l'alimentation végétale une Grande cause nationale

### **On peut faire d'un territoire un pôle emblématique d'un autre avenir possible.**

Un plan ambitieux de reconversion de l'économie bretonne, s'appuyant sur tous les acteurs locaux porteurs d'un autre modèle de développement, et soutenu par la collectivité nationale, serait un signal fort pour l'ensemble du pays. Cette région est effet devenue en quelques décennies un concentré des problèmes engendrés par la surproduction de produits d'origine animale. La Bretagne détient le triste record national de la souffrance animale engendrée par l'élevage intensif tant elle concentre d'élevages intensifs. Elle cumule aussi les problèmes qui lui sont associés : pollution des nappes phréatiques et cours d'eau, algues vertes et forte dépendance aux importations de produits destinés à l'alimentation animale. Basculer de l'ère du soutien public à ce modèle, à celle du soutien public à son démantèlement et au développement d'activités plus durables sur ce territoire, outre son intérêt pour la région elle-même, aurait valeur d'exemple au-delà même de nos frontières.

## **Un exemple de transformation concret, celui de la filière œuf**

L214 s'est attachée dès sa création à faire reculer les conditions d'élevage les plus préjudiciables aux animaux. C'est le cas de l'élevage des poules pondeuses en cage. En 2008, en France, 80 % des poules pondeuses sont en cage.

En 2012, une nouvelle réglementation impose de modifier les cages, d'agrandir (d'une carte postale) l'espace pour chaque poule : des investissements considérables pour les éleveurs. Nous avons fait un [travail d'information auprès des distributeurs et des producteurs](#) pour les inciter à se saisir de cette opportunité pour abandonner les cages. Peine perdue.

Nous avons poursuivi nos actions d'informations du public (images d'élevages français, tracts, pétitions, happening), rendu public le non engagement des entreprises à abandonner les cages et alerté les politiques sur cette demande sociétale forte. D'autres ONG, partout dans le monde, portent la même demande. Le premier distributeur engagé a été Monoprix qui a d'abord agi sur ses marques distributeurs puis sur l'ensemble de ses

rayons oeufs coquille : l'environnement physique dans ses supermarchés a changé, sa clientèle ne pouvait plus acheter d'œufs de poules élevées en cage. Les autres supermarchés, y compris les discounters, ont embrayé.

En 2018, [occasion manquée](#) d'accompagner la filière dans la transition lors des votes de la loi Egalim. Une interdiction de nouvelles installations acte simplement l'existant.

Ce sont [les actions de L214, de CIWF et d'autres ONG qui conduisent à l'engagement de l'ensemble des distributeurs, ainsi que des fabricants, des entreprises d'hôtellerie-restauration et des producteurs, y compris le groupe Avril](#) alors n°1 de la production d'œufs en France (25 % de la production) à ne plus vendre, utiliser ou produire d'œufs de poules en cage.

En une quinzaine d'années, sans soutien des pouvoirs publics, une filière a réorienté sa production. On est passé de 80 % de poules en cage en 2008 à 23 % en 2023. Les importations d'œufs de poules en cage n'ont pas de débouchés puisque c'est aussi l'aval qui est engagé.

Que d'énergie déployée, de temps perdu là où la puissance publique aurait pu faire toute la différence.

## Conclusion

Si la situation actuelle de perte de souveraineté alimentaire est multifactorielle, deux dépendances sont particulièrement criantes : notre dépendance aux importations de nourriture pour les milliards d'animaux terrestres et aquatiques élevés ou pêchés chaque année en France, et notre dépendance aux engrais. Par ailleurs, nos pratiques actuelles ont un impact démesuré sur l'environnement et nous font courir des risques sanitaires majeurs : autant de menaces sur notre souveraineté alimentaire, d'aujourd'hui et de demain..

La France a un climat favorable à l'agriculture et peut produire bien plus qu'elle ne consomme. Assurer la sécurité alimentaire des français tout en contribuant à accompagner d'autres pays ayant moins de potentiels agricoles est possible. Des échanges commerciaux peuvent également s'établir sur la base d'échanges non déséquilibrés en raison de dumping social, environnemental, fiscal ou de subventions.

De nombreuses études insistent sur une diminution drastique (entre 50 et 90 %) de la consommation de produits d'origine animale des pays riches afin de répondre notamment aux accords de Paris. Cette transition qui fait consensus dans la communauté scientifique et dans la population française invite la France à revoir ses modèles de production et de consommation et à prendre une place de leader dans ce domaine au vu des atouts qu'elle possède.